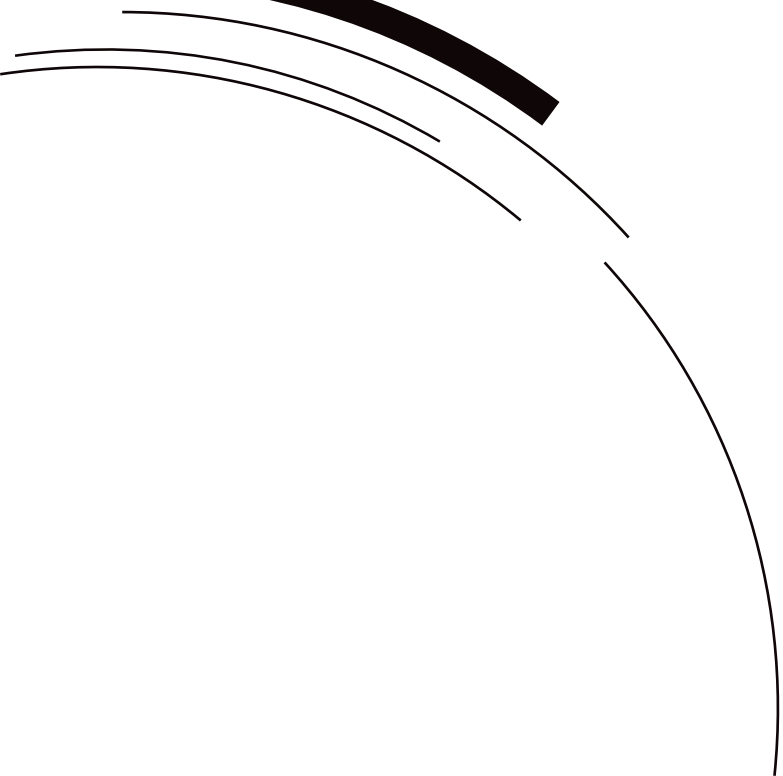


COMMUNAUTÉ
DU PAYS VOIRONNAIS

50
ANS
D'INTERCOMMUNALITÉ



50
ANS
D'INTERCOMMUNALITÉ
**COMMUNAUTÉ
DU PAYS VOIRONNAIS**



COMMUNAUTÉ
DU PAYS VOIRONNAIS



Rédaction : A. Cohard, P. Fortoul,
C. Four, S. Harmand,
A. Kermorgant, D. Locatelli.
Création : New Deal Grenoble 2023.
Photos : F. Ardito, G. Cabella,
L. Chaix, T. Chenu, B. Cancia,
V. Gaillard, G. Galoyer, Isair,
M. Millon, Pays Voironnais,
Shutterstock, C. Tavares, C. Tresca,
Ville de Voiron, Ville de Voreppe,
X - Droits réservés.
Imprimerie : Manufacture
des Deux Ponts. 500 exemplaires.



1974 - 2024

LE PAYS VOIRONNAIS A 50 ANS

Le Pays Voironnais est une intercommunalité singulière.

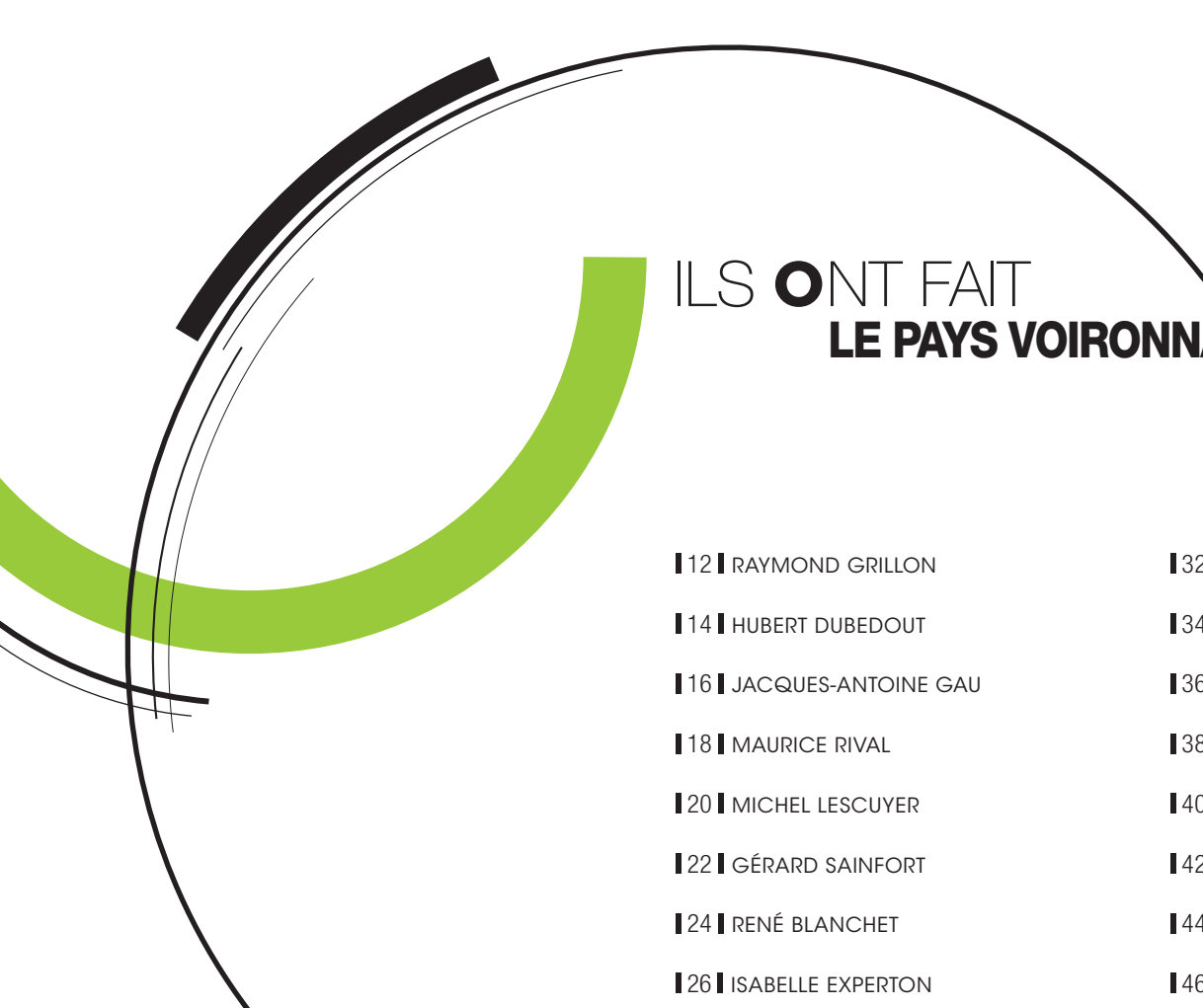
Tout d'abord parce qu'elle est née d'un refus. L'opposition à un modèle de développement qui n'était pas souhaité. L'opposition à un avenir qui n'était pas choisi. Ce sont des hommes et des femmes qui ont alors affirmé une autre voix/voie pour écrire une histoire commune.

Ensuite parce qu'elle a fait le territoire. Le Pays Voironnais n'a jamais été une évidence. Il n'est pas une donnée de la géographie, le produit d'une culture ou un héritage de l'histoire. C'est sa capacité à demeurer à l'avant-garde du mouvement intercommunal qui, au fil du temps, a justifié son existence en tant que territoire à part entière.

Enfin parce qu'elle a aujourd'hui 50 ans. 50 ans que le Pays Voironnais vit, bouge, s'adapte, pour rester fidèle à ce qui l'anime depuis le début : une intercommunalité choisie, sur un territoire autonome et équilibré, en pleine complémentarité avec les communes.

Ce Pays Voironnais d'aujourd'hui ne serait pas ce qu'il est sans ceux qui l'ont fait.

Voilà un hommage à 50 d'entre eux.



ILS ONT FAIT LE PAYS VOIRONNAIS

12 | RAYMOND GRILLON

14 | HUBERT DUBEDOUT

16 | JACQUES-ANTOINE GAU

18 | MAURICE RIVAL

20 | MICHEL LESCUYER

22 | GÉRARD SAINFORT

24 | RENÉ BLANCHET

26 | ISABELLE EXPERTON

28 | ROLAND REVIL

30 | MARCEL VIAL

32 | ROBERT VEYRET

34 | MARCELLE BOUDIAS

36 | JOËL GRAINDORGE

38 | ANDRÉ CHAIZE

40 | JEAN-PAUL BRET

42 | GILBERT TIVOLIER

44 | CHRISTIAN JACQUIER

46 | PIERRE MAS

48 | CLAUDE MAHIER

50 | JULES CAZENEUVE

52 | HENRI BUDILLON

54 | MICHEL GENIN-RAMEL

56 | GUY NÉVACHE

58 | ALBERT TRIPIER-CHAMP

60 | MICHEL BRIZARD

62 | CLAUDIUS MESTRALLET

64 | MICHEL HANNOUN

66 | PASCAL FORTOUL

68 | JEAN PAPAÏT

70 | ROBERT PUY

72 | GASTON FREYDIER

74 | FRANK COUTURIER

76 | CHARLES PERSONNAZ

78 | MAX MONNET

80 | PHILIPPE VIAL

82 | JOSEPH VOILIN

84 | BERNARD LEGRAND

86 | ODILE PERRIN-COCON GUINET

88 | DANIEL FUZIER

90 | GÉRARD SIMONET

92 | JULIEN POLAT

94 | JEAN GUEYDON

96 | CHRISTINE GUTTIN

98 | LUC RÉMOND

100 | DENIS MOLLIÈRE

102 | MAURICE BERTHET

104 | ALYNE MOTTE

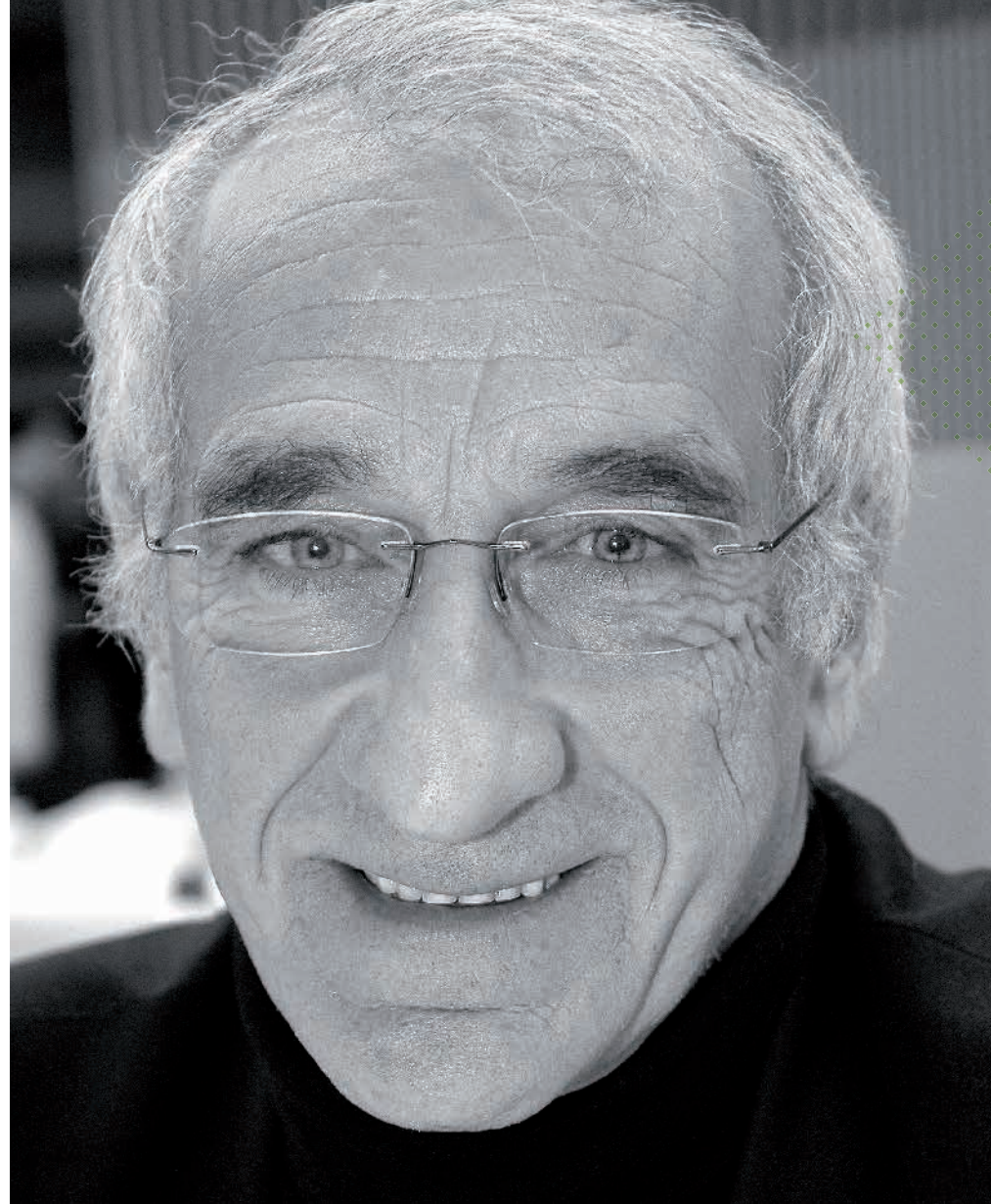
106 | GÉRARD SEIGLE-VATTE

108 | ANGELA PROCHILLO-DUPONT

110 | BRUNO CATTIN

Raymond GRILLON

Comme tous les systèmes, qu'ils soient sociétaux, politiques, organisationnels, culturels, religieux... le Pays Voironnais poursuit son cycle de vie. De sa création à sa maturité, les racines du Pays Voironnais sont plantées durablement.



Dès la faculté, Raymond Grillon s'est posé la question du territoire et son sujet d'études a logiquement porté sur «le développement des collines du Voironnais».

Élu en 1977, il se souvient du SMAV présidé par son fondateur Maurice Rival et dirigé par Claude Mahier.

Il était aux côtés de son Maire, René Blanchet pour représenter la commune de La Murette.

Très attaché au Pays Voironnais, il reconnaît à Michel Hannoun une vision avant-gardiste qui a donné une vraie ampleur au syndicat de l'époque. De 1983 à 2000, Michel Hannoun a assuré la transformation du SMAV vers la Communauté d'agglomération et élargi son périmètre. Il se souvient de la création du service de collecte des déchets ménagers et de la transformation en 3 mois en Communauté d'agglomération. «Je ne pense pas que cela serait possible aujourd'hui...»

J'ai œuvré pour faire admettre à la pensée communale qu'il y avait des synergies dans la sphère supérieure de l'intercommunalité.

Fervent défenseur de l'échelon intercommunal «Je ne suis jamais venu au Pays Voironnais à reculons», il commente avec un brin de malice les débats sans fin sur la péréquation des ressources, la complexité de certains dossiers, le nombre de réunions... Sa grande fierté: être précurseur en matière de mutualisation car il considère que «la commune de La Murette a pu mettre en ordre son organisation administrative, grâce à l'intervention et la compétence du personnel du Pays Voironnais».

Déjà il y a dix ans, Raymond Grillon mesurait l'importance du chemin parcouru, le caractère

novateur et performant des politiques menées par le Pays Voironnais. Il estimait que «ce qui peut apparaître comme une grosse machine aux yeux de certains, sait faire preuve d'agilité et d'adaptation... Reste à savoir si cela sera suffisant face aux enjeux institutionnels qui s'annoncent toujours.»

Ingénieur de formation, Hubert Dubedout s'installe à Grenoble en 1958 et s'engage rapidement dans la vie politique en créant les premiers Groupes d'Action Municipale (GAM). Élu Maire de Grenoble en 1965, il pilote le vaste programme d'investissement nécessaire à l'organisation des Jeux Olympiques de 1968, qui permet à la ville un véritable bond en avant.

Hubert Dubedout s'intéresse très tôt aux questions d'urbanisme et d'intercommunalité. Il crée en 1965 l'une des toutes premières agences d'urbanisme municipales. Début 1967, il fédère 21 communes de l'agglomération grenobloise au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Étude des Problèmes d'Urbanisme de la Région Grenobloise; l'ancêtre de la Métro. Profitant de la loi Pisani de 1967 qui reconnaît l'élaboration conjointe par les communes et par l'État des documents d'urbanisme, il s'implique fortement dans l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de 1973 (SDAU).

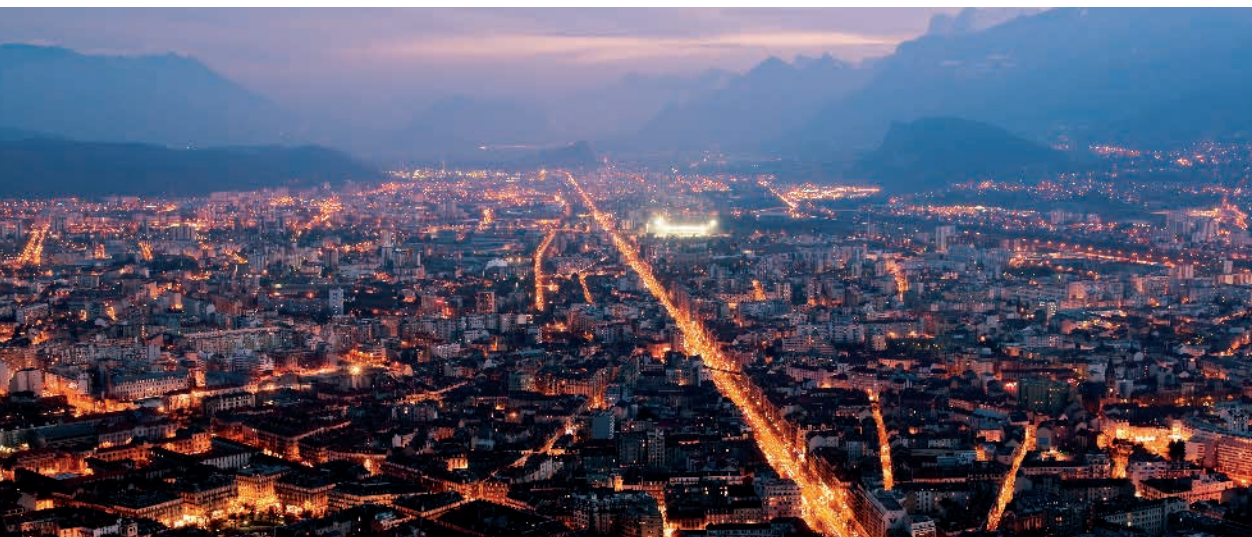
À l'époque, Grenoble connaît la plus forte croissance de population de toutes les villes françaises. Les concepteurs du SDAU pensaient que l'agglomération continuerait à bénéficier de cette très forte dynamique démographique. Ils avaient donc comme ambition de construire une «*région urbaine millionnaire*» organisée en 3 grands pôles. L'agglomération grenobloise dont on pensait que la population atteindrait 600 000 habitants à la fin du XX^e siècle. Un premier pôle extérieur autour de Voiron, Moirans, Voreppe, Rives qui devait accueillir dans un premier temps 100 000 habitants et à terme près de 160 000. Enfin, un second pôle extérieur équivalent à celui du secteur Voironnais autour de Crolles et Villard-Bonnot et ultérieurement la plaine de Montmélian- Pontcharra.

Hubert Dubedout s'intéresse très tôt aux questions d'urbanisme et d'intercommunalité.

Le SDAU prévoyait ainsi de construire une ville nouvelle sur le plateau de Charnècles et Saint-Cassien. Élus et habitants du territoire refusaient massivement le projet de création de cette ville nouvelle privilégiant un développement des communes déjà existantes. Afin de s'opposer au projet de ville nouvelle et de défendre leur vision, 14 communes décidaient en 1974 de se regrouper au sein d'un syndicat: le SMAV (Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais). Il est à noter que la Ville de Grenoble a siégé au sein du SMAV jusqu'à sa transformation en Communauté de communes en 1994.

Hubert DUBEDOUT

Maire de Grenoble pendant 18 ans, Hubert Dubedout est, paradoxalement, l'un des principaux acteurs du développement de l'intercommunalité dans le Pays Voironnais.



Jacques-Antoine GAU

**Doté d'une capacité
de travail étonnante
et d'une rare intelligence,
il se donnait à sa ville
et à son mandat de Député
avec une passion
non mesurée.**



**Un homme de convictions
et de valeurs.**

Né le 25 octobre 1930 à Puy-L'Évêque dans le Lot, Jacques-Antoine Gau est élu Député de la 4^e circonscription de l'Isère lors des élections législatives de 1973 puis élu en 1978. Il devient Maire de Voiron à l'occasion des élections municipales de mars 1977. Vice-Président de l'Assemblée nationale, il fut aussi vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes.

Jacques-Antoine Gau avait une conception presque monacale de la vie politique. Doté d'une capacité de travail étonnante et d'une rare intelligence, il se donnait à sa ville et à son mandat de Député avec une passion non mesurée. Il avait soif de réussir... non pas sa carrière mais les projets qu'il imaginait pour Voiron: ses deux mandats lui suffisaient, laissant à d'autres le soin d'être conseiller général de Voiron ou Président du Pays Voironnais dont il ne réclama même pas une vice-présidence!

Jacques-Antoine Gau avait la stature d'un grand homme politique et aussi d'un leader indispensable pour une ville comme Voiron.

Directeur adjoint de l'UNEDIC, Jacques- Antoine Gau fut aussi l'un des fondateurs de la MNEF, la Mutuelle Nationale des Étudiants de France.



Maurice RIVAL

L'intercommunalité est une forme d'émancipation qui permet de préparer un avenir harmonieux et équilibré du territoire et pas uniquement gérer le présent, dans une vision à court terme.

Fondateur, tel pourrait être le qualificatif attribué à Maurice Rival. Quelque temps avant son décès en 2016 à l'âge de 96 ans, Maurice Rival avait toujours l'esprit aussi vif, le sourire permanent et une extraordinaire empathie.

Il se souvenait de cette période de 1965 à 1973 où il avait fallu convaincre du bien-fondé du «travailler ensemble», les débuts timides du SIRAC avec l'éclairage public et puis la grande peur de la ville nouvelle qui a persuadé les élus des 14 communes d'unir leur destin autour d'un même territoire.

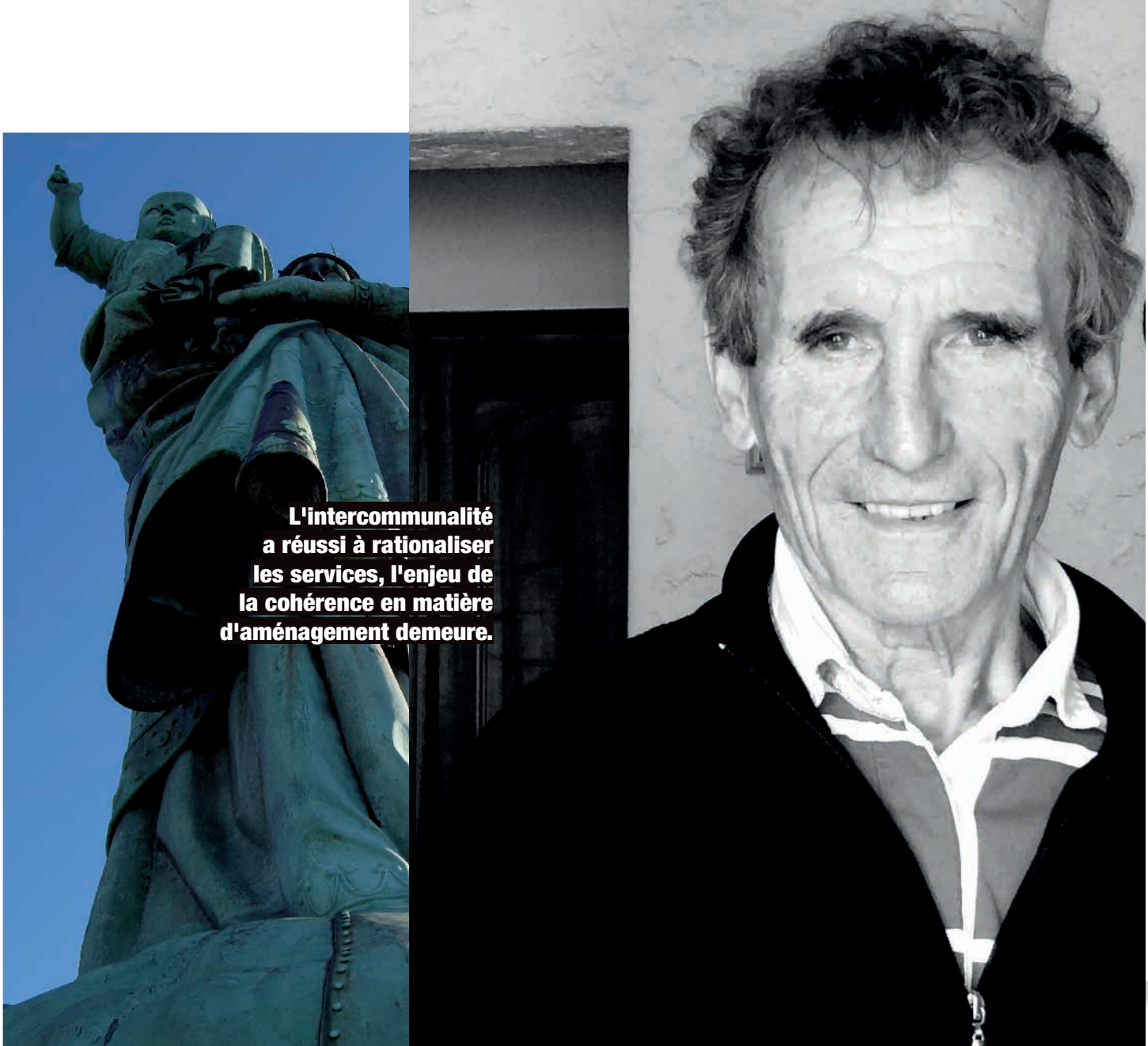
C'est grâce à son élection comme conseiller général en 1973, son talent et ses convictions qu'il réunira les Maires, le Conseil général et la Ville de Grenoble pour donner naissance au SMAV (Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais) en 1974.

Maurice Rival avouait également que «*le refus ne fait pas un programme*». Il reconnaissait que les débuts avaient été laborieux et qu'il avait fallu attendre le début des années 1980 pour passer au concret : eau potable, déchets ménagers (collecte et traitement) et bien sûr les collèges et équipements sportifs, si chers à cet adepte du sport dont il avait fait son métier.

«*Un homme tout seul ne fait rien et c'est bien le collectif qui permet les victoires*» aimait à répéter Maurice Rival, une théorie rêvée pour ce militant politique, qui se souvenait du Front populaire et de la Résistance, une période qui avait forgé pour toujours ses convictions de solidarité. C'est pourquoi l'intercommunalité restait pour lui une grande famille où l'œuvre se poursuit de génération en génération. Il était fier de ce qu'était devenue «*son intercommunalité*», du fait que chacun ait pu contribuer à son développement, à son émancipation car, pour le «*président fondateur*», **l'intercommunalité est bien la commune de demain.**

Il a consacré sa vie au service public et naturellement l'intercommunalité a eu une place particulière, privilégiée.





**L'intercommunalité
a réussi à rationaliser
les services, l'enjeu de
la cohérence en matière
d'aménagement demeure.**

Michel LESCUYER

**L'action de Michel Lescuyer,
Directeur général
des services techniques
de la ville de Voiron
au sein du Pays Voironnais,
est l'expression d'une
mutualisation nécessaire
et indispensable entre
la ville-centre et son
intercommunalité.**

Arrivé en 1965 à Voiron, Michel Lescuyer a eu pour première préoccupation l'organisation des services techniques de la ville.

Passionné d'urbanisme et d'aménagement, il a plus vécu la création du SMAV en 1974 comme les prémices d'un gros SIVOM. Les années qui allaient suivre ne vont pas lui donner tort.

Dès 1976, il est en contact avec le SIERG et la Ville de Grenoble pour assurer la ressource en eau. La sécheresse de 1976 va jouer comme un « détonateur » et c'est au niveau du SMAV que Michel Lescuyer va déployer son talent pour jeter les bases d'une politique intercommunale de l'eau sur le Voironnais en accompagnant Gaston Freydier alors vice-Président du SMAV et adjoint à Voiron.

La création du service intercommunal des eaux au 1^{er} janvier 1979 reste une date essentielle et Michel Lescuyer installe Roger Cavat et son service dans les locaux du château de Mille Pas, siège du SMAV, « les deux pieds à la ville et un œil attentif au syndicat ».

La réalisation du captage de Saint-Joseph de Rivière et le schéma d'alimentation en eau du Pays Voironnais sont également des souvenirs importants. Il faut dire que la plupart des ressources pour Voiron ne se situaient pas sur son territoire. À l'époque, il avait ainsi fallu déployer des efforts de diplomatie... « *On leur prenait leur eau... un drame !* »

Pour Michel Lescuyer, l'émergence de l'intercommunalité pouvait être comparée à la construction européenne en notant, avec une certaine « gourmandise », que les communes comme les États ont souvent une vision consumériste de l'échelon supra. Il ne cachait pas non plus, de façon très lucide, la relation complexe et parfois conflictuelle qui a pu exister entre la ville-centre et son intercommunalité.

ingénieur au Centre d'Études nucléaires de Grenoble, Gérard Sainfort est, à son arrivée au SMAV, Maire de la commune de Saint-Aupre depuis 1971.

En tant que Maire, la question de l'eau s'est très vite imposée à lui. En effet, à Saint-Aupre, la plupart des habitations accèdent à l'eau via des sources privées et plusieurs hameaux ne disposent pas de ressources propres, ce qui pose de nombreux problèmes pour les constructions nouvelles.

Mettre en place la Régie des eaux a été une période passionnante de sa vie d' élu, car quoi de plus indispensable que l'eau !

« Très vite je me suis demandé comment régler la problématique de l'eau sur ma commune. Jusqu'alors chaque commune, et notamment les plus petites, devaient se débrouiller comme elles le pouvaient pour accéder à l'eau. Très vite le SMAV m'est apparu comme étant la meilleure solution pour régler nos difficultés : mettre en commun la ressource pour que tout le monde ait accès à une eau de qualité quels que soient les aléas du climat.

On savait dans quelle direction nous voulions aller, après on se demandait comment y aller !

Il a fallu convaincre toutes les communes de s'associer au projet. Là encore ça n'a pas été simple.

Changer des habitudes vieilles de plusieurs décennies, partager la ressource avec les voisins, il nous a fallu faire preuve de persuasion. Après, nous nous sommes demandé sous quelle forme notre projet devait se concrétiser : régie, syndicat d'économie mixte ou société privée » explique Gérard Sainfort.

Durant près de trois ans, Gérard Sainfort a animé avec ténacité de multiples réunions de travail pour mettre en place ce qui est l'actuelle Régie des eaux du Pays Voironnais.

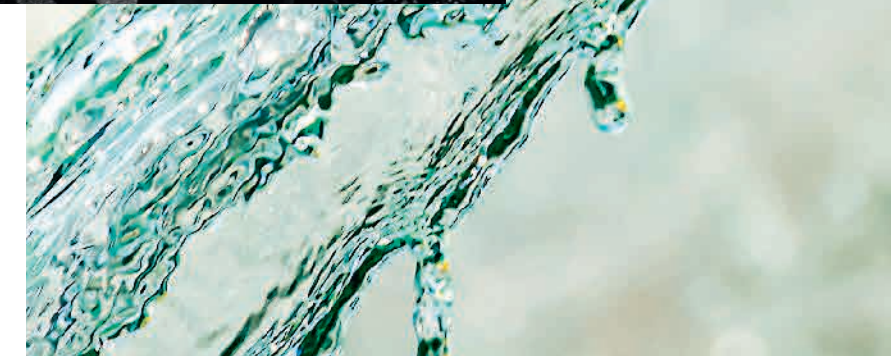
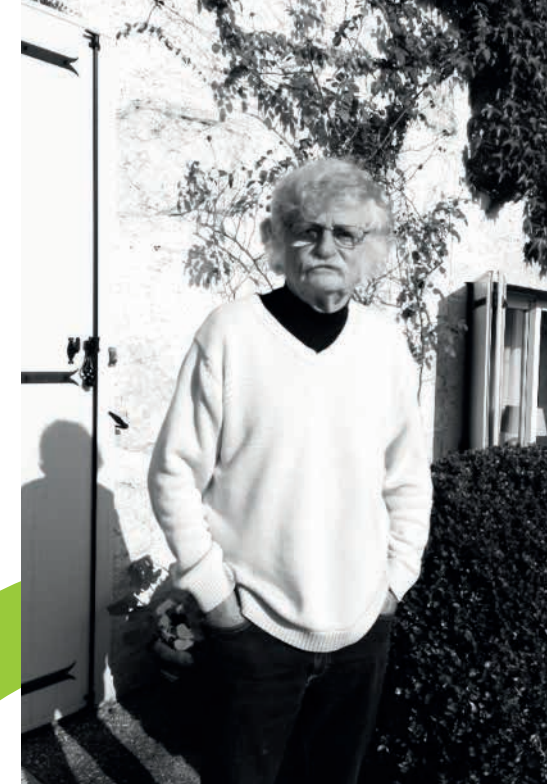
« Nous avons fait le choix de la Régie en nous appuyant beaucoup au départ sur la Ville de Voiron qui avait déjà un service des eaux bien constitué. Une fois la Régie mise en place, c'est Gaston Freydier, adjoint au Maire de Voiron, qui a pris la présidence. »

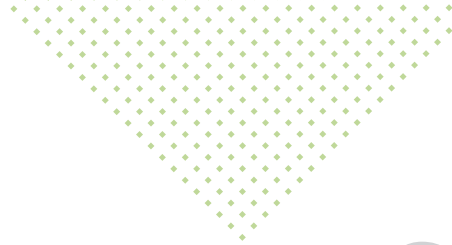
Ensuite, sous la présidence de Michel Hannoun, Gérard Sainfort s'investira dans un autre dossier d'importance : la mise en place de systèmes informatiques au sein des communes et notamment du minitel comme source d'information à destination des habitants.

Gérard SAINFORT

Entré au SMAV en 1974 en tant que représentant de la commune de Saint-Aupre, Gérard Sainfort s'est vu confier la problématique de l'eau potable.

Une tâche passionnante qui débouchera sur la création de la Régie des eaux en 1978.





S'il se dit paysan, René Blanchet est loin de n'être qu'un éleveur laitier. Socialiste et syndicaliste militant, il va s'engager pendant de nombreuses années pour le territoire et pour la profession agricole. En 1966, déjà impliqué dans les associations sportives et culturelles de sa commune, il devient conseiller municipal. Puis de 1^{er} adjoint de La Murette, il est élu Maire en 1971. Il œuvrera sans relâche pour moderniser la commune tout en gardant une vie de village avec ses commerces, ses services, son tissu associatif.

Avec un pied dans l'agriculture et un autre dans la politique, il avait le bon sens paysan et des capacités à mener les hommes et le territoire loin devant.

Défendant l'agriculture avec véhémence, il s'insurge contre le projet de ville nouvelle, et mobilise ses confrères agriculteurs pour se positionner et pousser les élus locaux à agir. Il sera ainsi l'un des pionniers de la création du SMAV, au sein duquel il portera la politique agricole.

Il sera à l'origine de la création de la 1^{re} commission intercommunale avec le bureau agricole et foncier, et de l'élaboration de la charte agricole du Pays Voironnais. Il initiera la création de l'ADAYG qui va contribuer à structurer la politique agricole et dont il sera aussi Président

et vice-Président. Visionnaire et toujours en avance sur son temps, il lancera déjà une véritable politique foncière, en intégrant les espaces agricoles et l'économie dans l'aménagement du territoire.

Parfois virulent, mais toujours humaniste et plein de bon sens, il sera dans le même temps une figure marquante de l'agriculture du département qu'il défendra sous toutes ses formes et par tous les moyens. En 1976 il est Président du Groupement de Défense Sanitaire départemental, administrateur national dès l'année suivante puis vice-Président de la Fédération Nationale, et secrétaire général de 1983 à 1998.

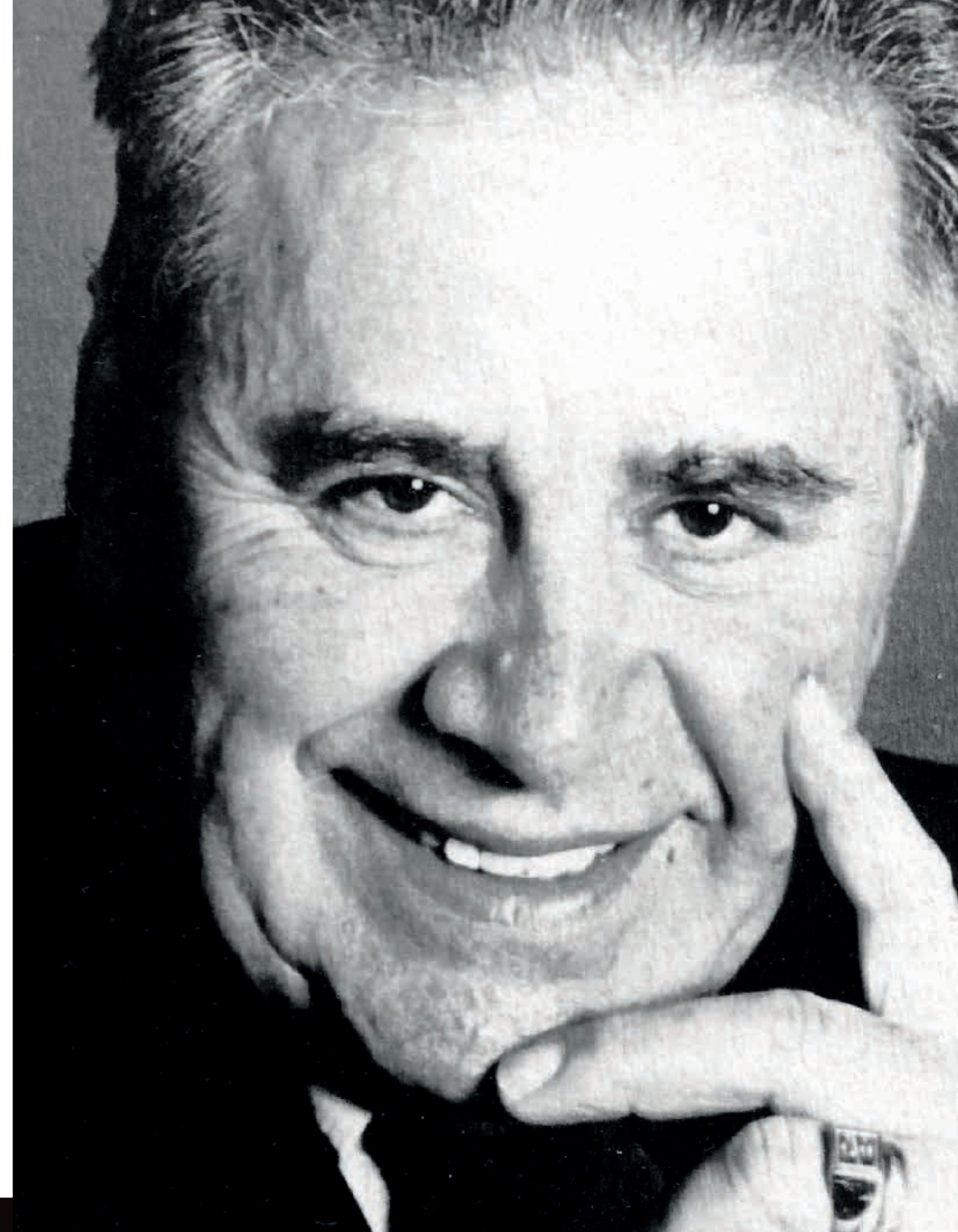
En parallèle, il est secrétaire général de la FDSEA de 1977 à 1985, puis Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère de 1985 à 2000, sans compter les fonctions qu'il assure au niveau régional comme la vice-Présidence de la SAFER Rhône-Alpes ou celle de la Chambre régionale.

Comptant sur la valeur des hommes, le partage et la mutualisation des compétences, il aura voué sa vie au développement de l'agriculture périurbaine et à son mariage avec la ville.



René BLANCHET

Agriculteur engagé, multiple représentant de la profession agricole et militant syndicaliste, René Blanchet a marqué son temps. Maire de la Murette de 1971 à 1995, il est l'un des fondateurs du SMAV. Il en sera le vice-Président à l'agriculture sur ses 24 ans de mandat.



Isabelle EXPERTON

Maire de Réaumont à partir de 1977
et dans le même temps déléguée
communautaire, Isabelle Experton
travaillera pendant 12 ans
à l'amélioration des conditions
de logement sur le territoire.
Elle arrête son engagement public
en 1995 pour privilégier son métier
d'alors en tant que Directrice du
Musée de Saint-Antoine l'Abbaye.



En 1977, Isabelle Experton a 22 ans et devient le plus jeune Maire de France. D'une génération où le droit de vote était encore à 21 ans, son élection à Réaumont est une prouesse: la politique compte peu de femmes, et encore moins de femme Maire. Profitant de sa jeunesse, elle arrive à se faire une place dans ce monde d'hommes, sans crainte de dire «*je ne sais pas*».

En parallèle elle termine ses études à Paris, à l'École du Louvre, pour être conservateur de musée. Si les débuts sont difficiles à mener les deux de front, elle relève le défi et se passionne pour la chose publique. Avec l'envie d'apprendre et le souci de se rendre utile, elle se met à l'écoute et au service de ses concitoyens. Déléguée de sa commune au SMAV, qui compte alors 18 communes, elle n'aura des responsabilités qu'à partir de 1983. Elle est chargée du logement et de l'urbanisme, qui l'ont toujours intéressée. Elle sera d'ailleurs pendant un temps vice-Présidente de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise.

Avec les techniciens du Pays Voironnais, elle partage une expérience nouvelle par rapport à la vie municipale. Grâce à l'intercommunalité et à la mutualisation des moyens, elle sera à l'origine de nombreuses réalisations comme le Salon de l'immobilier, l'OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat -, le Programme Local de l'Habitat, l'Hôtel social...

J'ai beaucoup aimé, j'ai beaucoup appris. En 1977, l'intercommunalité était à une échelle de bassin de vie. On aurait même pu supprimer les communes puisqu'on partageait les mêmes habitudes, les mêmes modes de vie.

Dans le cadre de son métier, elle interviendra aussi pour la ville de Voiron et assurera le classement du Musée Mainssieux en Musée de France, transféré aujourd'hui au Pays Voironnais.



Roland REVIL

Conseiller municipal de
Voiron entre 1995 et 2008,
Roland Revil sera Maire
de la ville de 2008 à 2014
et dans le même temps
1^{er} vice-Président du
Pays Voironnais chargé
du développement
économique.



Issu d'une famille modeste, Roland Revil entre jeune dans la vie active. Il commence son apprentissage à 15 ans et, avec un CAP en poche, exerce un 1^{er} métier de mécanographe. Désireux d'apprendre et d'avancer, il suit des cours du soir et se lance dans le commerce. Gérant de magasin puis représentant, Directeur des ventes dans un grand groupe, il deviendra chef d'entreprise et enfin fondateur d'une agence immobilière.

J'ai aimé construire des projets pour Voiron et le Pays Voironnais, remettre l'intercommunalité en phase avec sa ville-centre pour réellement travailler ensemble pour le bien des habitants du territoire.

3^e enfant sur 7 et fils d'un ouvrier communiste, militant syndical, il baigne depuis toujours dans la mouvance de gauche. Intéressé par la politique locale et la vie publique, il veut s'engager pour agir et faire évoluer les choses. En 1983, il adhère au parti socialiste avant de se présenter aux municipales de Voiron. En 1995 il sera élu conseiller dans l'opposition avant de gagner la mairie en 2008.

Déjà engagé dans les fédérations de parents d'élèves pour améliorer la vie scolaire, il place l'éducation comme l'une de ses priorités. L'aménagement du cœur de ville sera aussi le projet maître de son mandat. En parallèle, il s'implique dans le Pays Voironnais pour faire reconnaître l'importance de la ville-centre et que toutes les communes soient respectées. Il sera l'un des acteurs du lancement de la mutualisation, avec le Grand Angle d'abord puis avec le service patrimoine. Vice-Président à l'économie, il défend l'emploi via le développement des zones d'activités et le soutien à tous les secteurs (Économie Sociale et Solidaire, agriculture, tourisme). Il œuvre d'ailleurs au rachat de la Brunerie (ex-CREPS) pour en faire un levier de la dynamique locale. Les partenariats avec les territoires voisins sont aussi pour lui une voie incontournable pour créer de l'activité et de l'emploi. Conseiller communautaire, il poursuit ensuite son engagement pour travailler à l'avenir du Pays Voironnais.

En 2014, au retrait de sa vie politique, il pense que l'intercommunalité doit encore aller de l'avant, voire prendre d'autres compétences à partager, en conservant l'identité de chacun.

Après l'obtention du diplôme de l'École Nationale Professionnelle d'Egletons en Constructions Civiles et Travaux Publics, Marcel Vial entre au lycée d'enseignement professionnel à Voiron pour un remplacement. Enchanté de cette expérience, il saisit l'opportunité qui se présente et devient professeur. Au cours de sa carrière, il enseignera beaucoup de matières techniques, en essayant de tirer ses élèves vers le haut. Aimant le contact avec les jeunes, et avec un esprit de meneur d'hommes, il donnera même des cours du soir, pendant de nombreuses années, dans un centre de promotion sociale à Grenoble. L'été, il prendra aussi de son temps pour s'occuper d'un village-vacances.

Suite à son emménagement à La Buisse, il est contacté pour faire partie de l'équipe municipale. Élu en 1983, il sera adjoint jusqu'en 1989 et mettra ses compétences au service notamment des travaux, sans oublier les associations et les manifestations dont il avait la charge.

En 1995, il se présente comme tête de liste et restera Maire jusqu'à son décès. Il se donnera corps et âme pour la commune afin de lui redonner un coup de jeune et la développer.

Aux côtés de son équipe et du personnel municipal qu'il estime et respecte, il réalisera ainsi l'aménagement du village, la création d'équipements comme le centre bouliste ou l'espace d'exposition, le développement de l'urbanisme...

En parallèle, il est délégué au Pays Voironnais dont il sera vice-Président aux déchets puis vice-Président aux équilibres écologiques. Il s'emploiera, avec les techniciens, à mettre en œuvre le Schéma de gestion des déchets ménagers adopté en 1990. À la fois figure locale, homme de conviction et bon vivant, il parviendra à convaincre de l'utilité de divers projets comme la collecte sélective mise en place en 1999. Au fil des ans, il assistera à la construction du Site écologique de La Buisse comme il est aujourd'hui avec l'usine de traitement, le Centre de tri, la déchèterie, les déchets verts...

Il s'est beaucoup investi pour mener à bien ses projets dont certains n'avaient à l'époque pas abouti ; il aurait adoré voir l'échangeur de Mauvernay fini comme aujourd'hui.

Marcel VIAL

Adjoint au Maire de 1983 à 1989, Marcel Vial sera Maire de La Buisse de 1995 jusqu'à son décès en 2007.

Il sera en même temps vice-Président du Pays Voironnais aux déchets puis aux équilibres écologiques.



Engagé en politique dès 1964, alors responsable du PC pour la région moirannaise, Robert Veyret joue très tôt un rôle moteur dans la construction de l'intercommunalité aux côtés des élus et agriculteurs du territoire qui se rassemblent alors en 1968 pour créer le SIRAC (Syndicat Intercommunal de Réalisation de l'Avant-pays de Chartreuse). Une première forme de regroupement entre communes pour commencer à aménager le territoire –éclairage public, voiries...– et préserver l'agriculture.

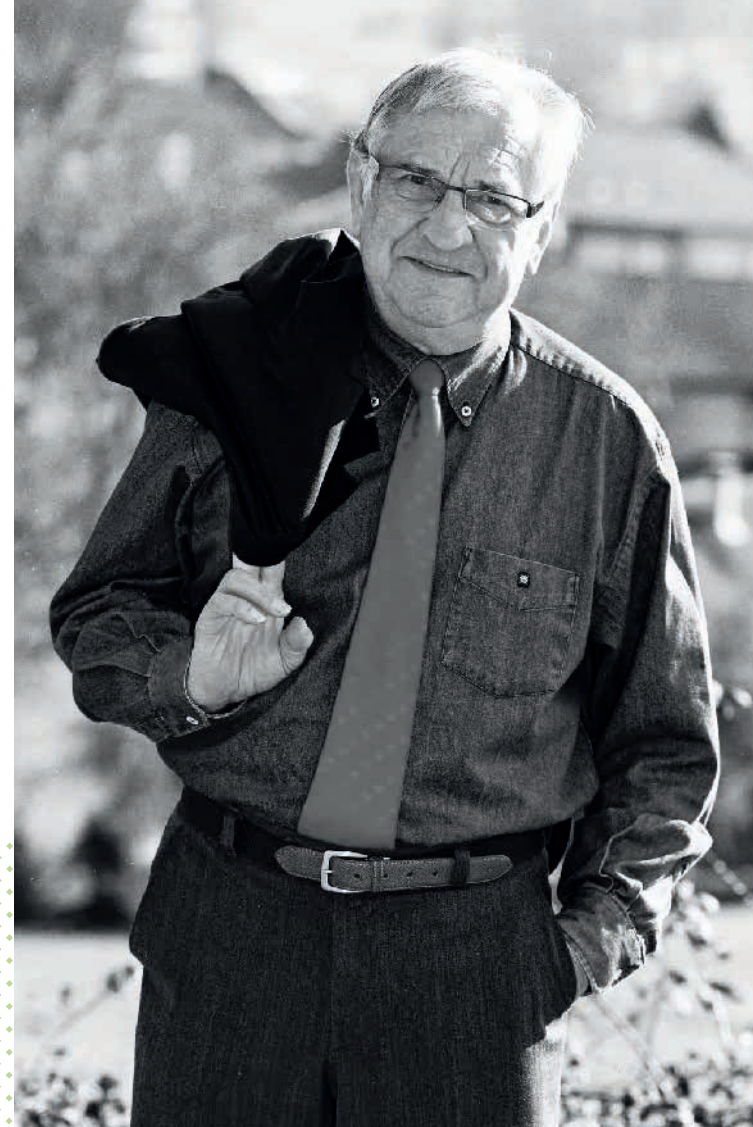
Les élus et la population de Saint-Jean ont toujours défendu l'intercommunalité.

Par la suite, en 1971 en tant qu'adjoint à Antoine Veyron, Maire de Saint-Jean de Moirans, puis lui-même Maire durant 4 mandats jusqu'en 2001 et conseiller général du canton de Rives depuis 1976, Robert Veyret joue la carte de la coopération tout au long de sa carrière politique.

Après le SIRAC, la commune de Saint-Jean de Moirans continue l'aventure de l'intercommunalité en adhérant dès 1974 au Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais (SMAV). Robert Veyret a alors un seul objectif : l'aménagement du Pays Voironnais «*pour que nos communes évoluent ensemble tranquillement, la commune y avait tout intérêt*».

Défenseur du SMAV en qualité d'adjoint et de Maire mais également au titre de conseiller général, Robert Veyret se plaît à souligner que le refus de la ville nouvelle, modèle de développement proposé alors par l'État dans les années 70 pour le territoire du Voironnais, a permis aux communes de renforcer leur union, toutes sensibilités politiques confondues, pour proposer un autre modèle de développement. «*En Pays Voironnais, l'aménagement a toujours pris le pas sur la politique*» avec des élus bâtisseurs et progressistes.

Convaincu de la nécessité d'aménager un territoire équilibré tout en favorisant les échanges avec les autres territoires, Robert Veyret a notamment pu revendiquer la paternité du Lazer Rives-Grenoble (l'ancêtre du TER) et il a également accompagné la création de l'autoroute Grenoble-Lyon et son raccordement au Pays Voironnais.



Robert VEYRET

Homme de conviction et de consensus, rassembleur quelles que soient les oppositions, Robert Veyret a toujours été là en appui pour promouvoir et faciliter le développement de l'intercommunalité.



Institutrice de formation, Marcelle Boudias se spécialise rapidement pour s'occuper de classes d'enfants en difficultés scolaires. Elle prépare ensuite un diplôme pour exercer, pendant 10 ans, comme psychologue scolaire. Puis elle devient conseillère pédagogique auprès de collègues chargés de l'enfant et de l'adolescent en difficultés et ce jusqu'en 1989. Ouverte sur la société et animée par de fortes valeurs humaines, elle est sollicitée en 1977 pour intégrer le Bureau d'Aide Sociale (BAS, ancêtre du CCAS). Elle deviendra également Présidente du comité de jumelage qui organise chaque année des voyages pour les écoles. Éluë à la mairie de Voiron en tant qu'adjointe à l'action sociale, et profitant d'une bonne connaissance du tissu social, elle initiera la création du centre de planification, de La Tourmaline*, d'un comité de solidarité avec les associations caritatives, de l'Université pour tous. Sur le quartier Brunetière, elle créera le centre social RIH (Relais Initiatives Habitants) avec, en son sein, une vraie démocratie participative pour impulser des activités, dont les jardins familiaux, et d'autres initiées par les femmes.



Elle contribuera à la rénovation et au développement du centre social Charles Béraudier sachant qu'elle sera Présidente de l'association des centres sociaux de l'Isère. Déléguée dès 1983 au Pays Voironnais, elle est choisie pour être vice-Présidente en charge de l'action sociale en direction des jeunes en difficultés et Présidente de la PAIO, qui reçoit à l'époque, avec seulement deux agents, les jeunes de 16 à 18 ans. Très vite les demandes en information et accompagnement augmentent et le public s'élargit. Aux côtés de Christine Recoura puis Dominique Dessez à partir de 1991, avec lesquels elle prendra grand plaisir à travailler, et grâce à l'autorité bienveillante de Michel Hannoun, elle fera évoluer la PAIO.

**Elle a toujours eu la fibre sociale.
Elle se sentait une citoyenne du monde,
prête à aider son prochain, en utilisant
le pouvoir de l'élu comme un outil
au service de la population d'une ville,
d'un territoire.**

D'abord avec la création d'un «*forum avenir*» en 1988-1989 qui rassemble pour la première fois tous les partenaires publics et privés qui joueront un rôle important dans le devenir des publics accueillis; puis avec la création de la MIFE, l'une des 4 premières de France et la Mission Locale. Elle contribuera aussi à créer l'association inter-médiaire Aides à Domicile, les Emplois Verts et l'entreprise d'insertion de repassage Bleu Ciel.

* Résidence pour personnes âgées dépendantes.
PAIO : Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation
MIFE : Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi

Marcelle BOUDIAS

Éluë en 1983, Marcelle Boudias sera adjointe à l'action sociale de Voiron sur 3 mandats et 1^{re} adjointe sur le dernier. En parallèle, elle sera vice-Présidente du Pays Voironnais chargée de l'action sociale et Présidente de la MIFE jusqu'en 2000 où elle arrêtera son engagement public.



La structure a beaucoup évolué avec une construction forte et j'ai eu le sentiment d'en avoir changé plusieurs fois ; elle m'a permis de participer à la mise en œuvre d'une politique publique territoriale où l'agriculture avait une place importante.

Après des études d'ingénieur agronome, Joël Graindorge fait son service militaire en Algérie où il restera finalement 6 ans en coopération. De retour, par engagement et conviction, il cherche à travailler dans le public. Il commence à la Chambre d'Agriculture de Paris puis saisit l'opportunité voironnaise. Le SMAV a alors 5 ans et le voilà seul technicien à bord. Il gère les questions agricoles avec la création de la 1^{re} unité de compostage des déchets destinée alors aux agriculteurs. Responsable du bureau agricole et foncier, il participe à la création de l'ADAYG en 1984,

pour structurer la politique agricole sur l'ensemble de l'agglomération, grâce à une gouvernance innovante pilotée par les collectivités.

Déjà l'idée d'un programme global liant économie, agriculture, aménagement et foncier est posée et servira d'exemple au niveau national.

En 1986, il suit la construction du collecteur et de la station Aquantis pour la mise en place de l'assainissement intercommunal qui s'étendra à toutes les communes en 2000. Toujours en

avance sur son temps, devançant même la législation, il aura à cœur de placer les politiques publiques à la pointe de l'innovation et de l'excellence. En 1990, avant les 1^{res} réglementations nationales, le Schéma de gestion des déchets ménagers est ainsi adopté et prévoit déjà l'exemplarité du Site écologique de La Buisse et tous les équipements de recyclage et valorisation jusqu'au dernier en date – la Ressourcerie, anciennement nommée le « Bric-à-brac ». En 2003, même si elle est exercée sous différentes formes, c'est la compétence eau potable qui est étendue aux 34 communes pour sécuriser et améliorer l'approvisionnement.

À la fois patient, persuasif, et plein d'humour, Joël Graindorge parvient à convaincre de l'intérêt de nombreux projets structurants pour le territoire. C'est le cas du réseau au Haut Débit ou de l'Agenda 21, véritable avancée réclamant un renforcement de la transversalité entre les politiques et leur analyse selon les 3 piliers de l'économie, de l'environnement et du social. Il aura aussi piloté la nouvelle prise de compétence « opérations d'aménagement structurantes », pleine de complexité mais constituant une étape majeure pour le développement durable du territoire.

Joël GRAINDORGE

Pendant 35 ans, de seul technicien au départ à Directeur général des services techniques du Pays Voironnais, Joël Graindorge marque la construction du territoire. Visionnaire, il n'aura de cesse de mener à bien de nombreux projets.





André Chaize fait partie des personnalités incontournables du territoire de la Valdaine.

Infatigable militant du monde rural, connu pour son entrain, sa rigueur et son enthousiasme, il a œuvré sans relâche et sans répit.

Élu conseiller municipal en 1947, puis Maire adjoint la même année, il est devenu Maire de Saint-Geoire en Valdaine en 1953, fonction qu'il occupera jusqu'en 1989. En dépit d'une implication totale à l'échelle communale, André Chaize s'est investi sur tous les territoires: de l'intercommunalité, au canton, en passant par le département de l'Isère où il siégera au Conseil général dès 1953.

« Homme de la Valdaine engagé », il œuvre sans répit avec une vision audacieuse et raisonnée de la gestion communale, intercommunale et départementale.

André Chaize a notamment joué un rôle important dans l'histoire de l'intercommunalité de la Valdaine. De la création à la gestion des structures syndicales, il s'est mobilisé, pendant une trentaine d'années pour développer des projets et des outils qui permettront aux communes de la Valdaine de mutualiser leurs moyens au service de la proximité. Il a ainsi occupé la présidence du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Bièvre et Val d'Ainan de 1960 à 1991, puis celle du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Saint-Geoire en Valdaine de 1954 à 1991, et enfin la présidence du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Ainan et du Bas Guiers, de 1976 à 1991.



André CHAIZE

Son travail et son investissement ont été reconnus à plusieurs reprises: Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques en 1982, Officier dans l'Ordre national du Mérite en 1988, Médaille d'or départementale et communale en 1989, et enfin conseiller général honoraire en 1992.



Jean-Paul BRET

Jean-Paul Bret est,
avec Michel Hannoun
et Gérard Simonet, l'un
des pères fondateurs
du Pays Voironnais
« moderne ».

Jean-Paul Bret est un bâtisseur.

À la fin des années 90, il est Président depuis une dizaine d'années de la Communauté de communes de Paladru et du Val d'Ainan.

Il a la conviction que le territoire pourra difficilement poursuivre son développement en restant dans son périmètre historique. Il convainc alors les communes de Paladru et du Val d'Ainan que l'avenir passe par une association avec le Pays Voironnais. Un choix particulièrement courageux et visionnaire à une époque où pour beaucoup d'élus, l'inter-

communalité est encore le moyen de se défendre vis-à-vis de ses voisins. Le 1^{er} janvier 2000, la Communauté du Pays Voironnais devient la première Communauté d'agglomération de l'Isère et fédère 33 communes auxquelles se joint Rives le 1^{er} janvier 2002.

2^e vice-Président du Pays Voironnais de 2000 à 2001, il accède à la présidence de la Communauté d'agglomération en 2008. Alors que les élections municipales de 2014 dessinent un nouveau paysage politique avec un changement de majorité dans les deux premières villes du territoire, il est largement reconduit à la présidence de la Communauté, preuve de sa grande capacité à faire la synthèse de l'ensemble des composantes du territoire.

Sous son impulsion, la Communauté développe fortement son intervention en matière d'aménagement du territoire et de développement de l'habitat et des quartiers structurants. Grand acteur de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine Grenobloise, il devient également Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise de 2010 à 2020.

Il est également l'artisan du rapprochement et du développement des coopérations avec les territoires voisins et notamment la Métro. L'évolution des modes de vie, le renforcement des liens fonctionnels entre les 2 territoires, la spécificité géographique de la région grenobloise, une agglomération en montagne qui se déploie entre vallée et massifs, plaident pour une organisation métropolitaine originale.

Jean-Paul Bret sera par ailleurs membre du CA de l'ADCF*, et défendra l'idée d'une double organisation composée d'une métropole centrale très intégrée, qui constitue le cœur de chauffe du système métropolitain, et d'un pôle métropolitain permettant avec les autres territoires de déployer des politiques publiques qui réclament une échelle d'actions plus large que le seul périmètre de la métropole.

* Conseil d'Administration de l'Assemblée
Des Communautés de France

« Répondre aux attentes de nos concitoyens, aménager notre territoire de vie : une obligation. »

Élu à Coublevie, il sera, pendant 18 années, le vice-Président en charge de l'eau, à la suite de Gaston Freydier. Sa prise de fonction se fait au même moment que l'inauguration du réservoir de 4 000 m³ sur Coublevie, «une cathédrale» comme il l'appelait.

Issu du syndicalisme agricole, pour lui l'intercommunalité a toujours été comme une évidence, une nécessité.

Le bilan de ces années passées à servir l'intercommunalité impressionne : le projet de Saint-Joseph de Rivière, l'alimentation de Voreppe, les adductions «sociales» du Grand Ratz, de Bavonne, du Grand Souillet... et bien évidemment la construction d'un service public de l'eau performant.

De cette période, des souvenirs à foison demeurent mais deux restent gravés en mémoire :

La réalisation du captage des eaux à Saint-Joseph de Rivière, dossier complexe où la science du négociateur agricole a été décisive. «*Je suis monté, à la demande du Maire de Saint-Joseph de Rivière, à l'hôpital de Voiron, avec Roger Cavat, Directeur du service de l'eau et nous avons sablé le champagne sur son lit en signant le protocole d'accord.*» Le Maire de Saint-Joseph décédait quelques jours plus tard...

La pollution accidentelle sur le réseau d'eau de Voiron, une mobilisation sur 4 jours avec cellule de crise, radio et télévision, «*une expérience douloureuse mais inoubliable de par la mobilisation totale de tous les acteurs.*»

Après une longue vie publique, Gilbert Tivollier, fervent adepte de la coopération, s'avouait un peu «*dépassé par l'action publique*» estimant que la complexité brouille la finalité de l'action voulue par les élus et concourt au sentiment d'impuissance de la politique... «*c'est regrettable*», concluait-il.



Gilbert TIVOLLIER

Sa formation, son engagement dans le syndicalisme agricole l'ont parfaitement préparé à appréhender les enjeux de l'intercommunalité. La construction du service de l'eau fut une traduction très concrète de cet engagement intercommunal.



Je suis un fervent défenseur de la construction intercommunale.



Christian JACQUIER

Au service de sa commune pendant plus de 30 ans, Christian Jacquier s'est aussi fortement investi pour le Pays Voironnais au travers des sujets centraux comme l'eau ou l'agriculture.

Pour Christian Jacquier, l'engagement est une seconde nature ! Dès 1977, il s'investit pour la vie de sa commune, Charnècles, au sein du monde associatif, puis en 1983 au sein du Conseil municipal en tant que 1^{er} adjoint au Maire. En 1986, il est élu Maire et le restera jusqu'en 2014.

C'est donc en parallèle de ses mandats communaux que Christian Jacquier intégrera le Pays Voironnais. D'abord en tant que délégué représentant sa commune au sein du SMAV, puis comme vice-Président en charge de l'informatique et de la télématique. Il sera ensuite chargé de l'agriculture, puis de l'eau potable.

« J'ai eu la chance de suivre l'évolution du Pays Voironnais et de participer à sa construction : du SMAV à la Communauté d'agglomération en passant par la Communauté de communes. Pour moi participer à toutes ces grandes étapes de la construction intercommunale a été une vraie satisfaction. C'était aller de l'avant et aller vers l'avenir. »

Je crois que l'intercommunalité est une bonne chose. Comme cela était vrai il y a une dizaine d'années et l'est toujours aujourd'hui, une commune ne peut plus travailler seule pour répondre aux besoins des habitants ; se regrouper pour agir est devenu une nécessité. Mais je pense qu'il y a encore beaucoup à faire pour faire mieux connaître l'action de l'intercommunalité aux habitants notamment. »

Après avoir effectué une importante partie de sa carrière au Maroc notamment en tant que responsable du Plan Directeur d'Agadir mis en place suite au séisme de 1960, Pierre Mas a effectué de nombreuses missions à l'étranger : Liban, Mali, Sénégal... C'est en 1970 qu'il rejoindra Grenoble pour participer à l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et à l'animation du SMAV en tant que

Directeur d'études à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

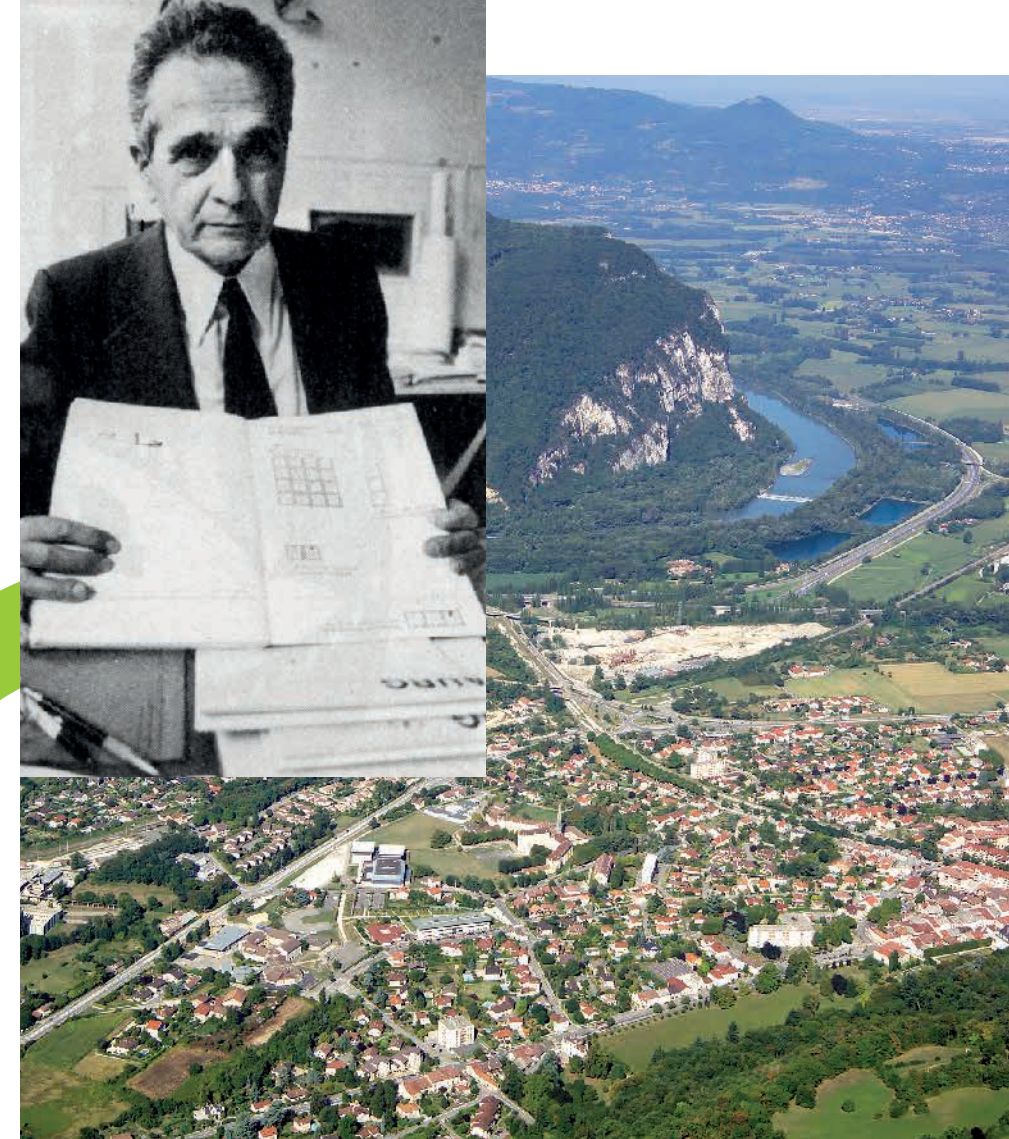
Lors de sa mission pour le compte du SMAV, Pierre Mas a considérablement

aidé au développement du territoire, en apportant ses idées novatrices et en bousculant les idées conservatrices. À l'époque il avait pour ambition de faire du Voironnais une seule commune.

Faire du Voironnais un pôle important de l'armature urbaine de la région Rhône-Alpes en fédérant les villes tout en maintenant et en développant leurs activités et leur caractère propre.

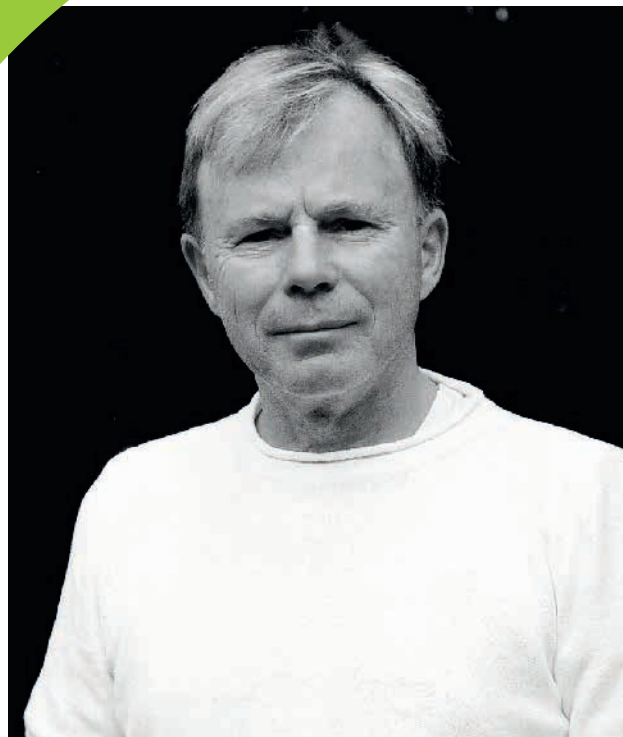
« Il était sans doute trop en avance sur son temps, en avance à contre-courant. Mais s'il était dans l'opposition, c'était toujours constructif. Il prônait déjà la mise en commun des moyens et la concertation avec les habitants pour construire le territoire de demain. C'était un homme intelligent et très travailleur, avec une vraie vision des évolutions de la société. Quand il a rejoint l'AURG, il revenait alors d'une région d'Afrique du Nord qui avait subi un important séisme et où il avait participé à la reconstruction. Ça a sans doute participé à sa volonté de construire le territoire du Pays Voironnais et jeté les bases de son projet de ville nouvelle. Un projet ambitieux qui, s'il n'a pas vu le jour, aura permis de concevoir ce que pourrait alors être le Pays Voironnais » précisait Maurice Rival alors Président du SMAV.

**Pierre
MAS**
À la fois ingénieur,
urbaniste et paysagiste,
Pierre Mas était
un visionnaire.



Claude MAHIER

Après une maîtrise de droit public à Nantes, Claude Mahier rejoint Grenoble pour poursuivre ses études à l'Institut d'Études Politiques et pour collaborer avec Pierre Mendès-France alors Député de la 2^e circonscription de l'Isère.



Claude Mahier a la particularité d'avoir vécu plusieurs vies. Celle d'un élu, en tant qu'adjoint aux affaires culturelles de Voiron, celle d'un fonctionnaire en tant que Directeur général de la Communauté du Pays Voironnais, et celle enfin de créateur d'un groupe de presse dédié aux collectivités locales.

Il poursuit ses études à l'Institut d'Études Politiques à Grenoble et collabore avec Pierre Mendès-France alors Député de la 2^e circonscription de l'Isère. C'est à cette époque que s'élabore un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme qui prévoit la création d'une ville nouvelle de 100 000 habitants dans les collines du Voironnais. La mobilisation des élus de l'époque constitue le point de départ du développement de l'intercommunalité en Pays Voironnais. Le Syndicat des Collines du Voironnais créé en 1965 fait place en 1974 au Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais, l'ancêtre de l'actuelle Communauté d'agglomération.

Claude Mahier devient le premier Directeur du SMAV. Il va consacrer l'ensemble de sa vie professionnelle au développement de la structure et du territoire. Volontiers iconoclaste,

il prend le parti d'appliquer à une intercommunalité qui se développe alors rapidement les principes de management d'une entreprise privée : imagination, créativité, autonomie, efficience sont les maîtres mots de son discours.

Au côté de 3 Présidents successifs, Maurice Rival, Michel Hannoun et Gérard Simonet, il s'attache à organiser un développement du territoire respectueux de son identité. Il dessine les contours du premier Projet de Territoire du Pays Voironnais structuré autour de grands principes : anticiper et refuser un développement improvisé et anarchique, développer l'emploi et un habitat de grande qualité tout en laissant aux communes la gestion, tout aussi majeure, du quotidien.

Il va consacrer l'ensemble de sa vie professionnelle au développement de la structure du SMAV et du territoire.

Quand Claude Mahier quitte la direction du Pays Voironnais en 2008, la Communauté compte près de 700 agents et s'impose comme l'une des structures de coopération intercommunale les plus innovantes de France.



Maire de Tullins durant deux mandats, de mars 1965 à mars 1977, Jules Cazeneuve a compris très tôt au même titre que ses homologues de Rives, Chirens ou Voiron, qu'une commune seule, isolée, ne pourrait bientôt plus mener à bien correctement ses missions. Précurseur sur ce sujet et ayant une vision à long terme pour développer également sa commune, l'intercommunalité était pour lui un outil nécessaire, permettant la mise en commun de moyens afin de réaliser des économies d'échelle et assurer un service de meilleure qualité.

Jeune d'esprit et généreux,

Jules Cazeneuve était un homme de projets.

Une nécessité: sur Tullins, la coopération entre les communes a émergé au travers des questions d'alimentation en eau potable, d'urbanisme ou encore de développement économique. Jules Cazeneuve avait d'ailleurs déjà dans l'idée de développer une zone d'activités sur sa commune.

À la frange de deux territoires alors en construction, le Pays Voironnais d'un côté et le Pays de Saint-Marcellin de l'autre, Jules Cazeneuve, suivi par le Conseil municipal de Tullins, s'est tourné naturellement vers le Pays Voironnais en raison notamment des bonnes relations qu'il entretenait avec Maurice Rival, Maire de Chirens à l'époque.

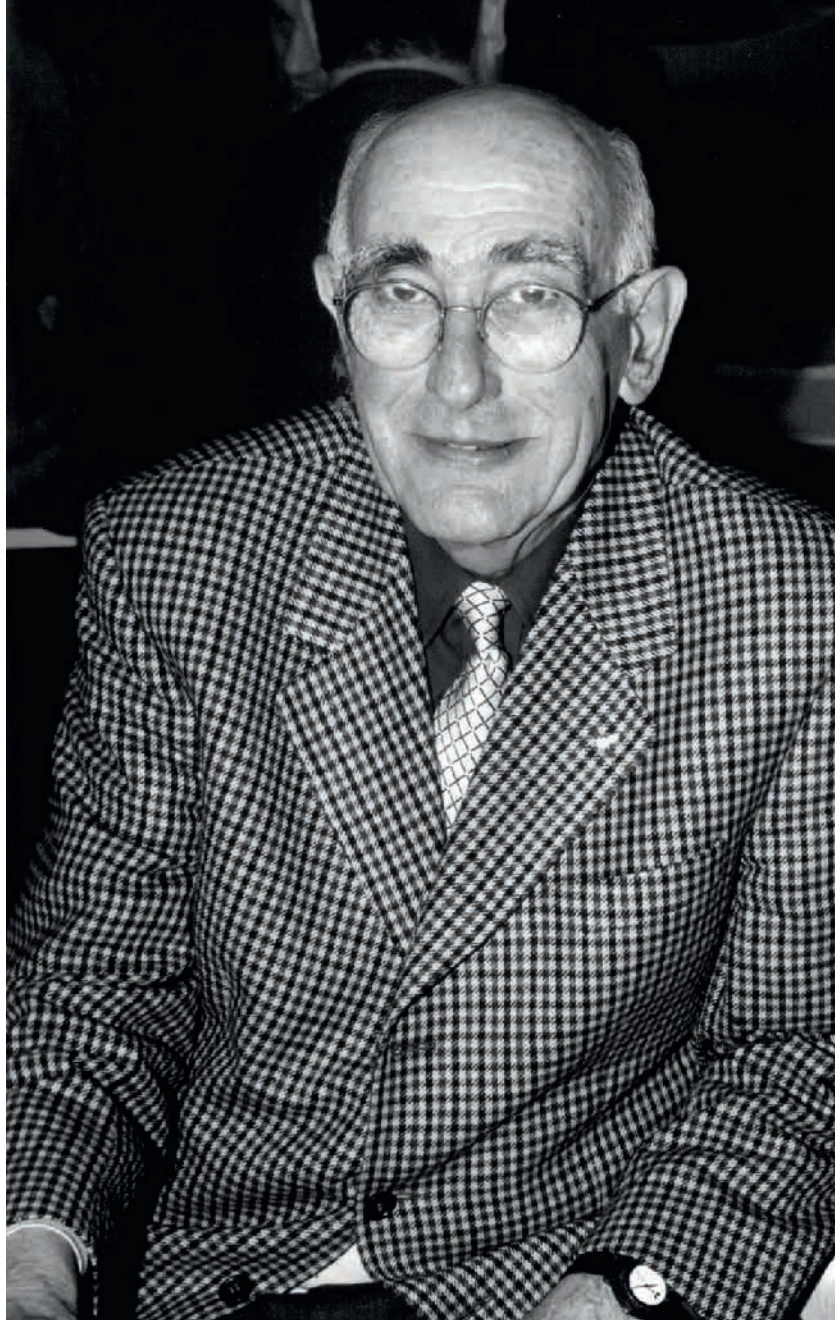
Membre du conseil syndical à la création du Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais et ce jusqu'à la fin de son mandat, Jules Cazeneuve était connu pour son caractère entreprenant, ouvert à la nouveauté et éclectique, qui aimait s'entourer de personnalités d'horizons et de sensibilités divers.

Privé de l'une de ses jambes à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle il est rentré en Résistance, Jules Cazeneuve a conservé son tempérament entrepreneurial. En parallèle de ses activités, il a été par ailleurs l'un des membres fondateurs de la SMACL.

Jules CAZENEUVE

De par sa personnalité et ses convictions, Jules Cazeneuve a mobilisé naturellement la municipalité de Tullins pour un regroupement avec le Voironnais, délimitant ainsi les frontières actuelles du territoire, au sud.





Henri BUDILLON

Rentré au SMAV en 1977 en tant que représentant de la commune de Saint-Jean de Moirans, Henri Budillon a rapidement pris la charge de l'assainissement. Un sujet dont il s'est saisi avec ardeur et pour lequel il s'investira durant des années.

Le projet de l'assainissement l'a passionné. Plus il y avait de difficultés, plus il était motivé.

À l'époque l'assainissement à Coublevie, Voiron, Moirans et St-Jean de Moirans se résume à un égout à ciel ouvert qui se déverse dans la Morge.

« Le projet dans lequel nous nous lançons à l'époque est un projet de grande envergure tant d'un point de vue technique que financier. Il n'était encore pas évident que les eaux usées aillent dans des conduites ; à l'époque l'assainissement n'était pas vraiment une préoccupation. »

Conseiller pédagogique, adjoint à l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale à Voiron, Henri Budillon est, à son arrivée au Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais (SMAV), adjoint au Maire de la commune de Saint-Jean de Moirans. Il se verra confier le dossier de l'assainissement par Maurice Rival, Président du SMAV.

L'objectif était alors d'assainir la Vallée de la Morge, en collectant les eaux usées via un gros collecteur construit le long de la Morge depuis l'hôpital de Voiron jusqu'au bord de l'Isère. Les eaux ainsi transportées seraient ensuite traitées et épurées avant leur rejet dans l'Isère.

« Après la construction du collecteur qui aura duré entre 1987 et 1990, nous avons travaillé sur l'implantation de la station d'épuration. Là non plus ça n'a pas été facile, car tout le monde y était favorable mais personne n'en voulait sur sa commune notamment par crainte des odeurs. Puis finalement quand ça a été fait et que tout le monde a constaté qu'il n'y avait pas de nuisance, d'autres communes ont voulu se raccorder. L'assainissement était devenu une préoccupation ! Avoir la charge d'un tel dossier m'a beaucoup appris, il faut dire que je me suis appuyé sur des techniciens très compétents comme Michel Lescuyer chargé des travaux à la Ville de Voiron, Joël Graindorge au SMAV sous la bienveillante autorité du Président Michel Hannoun et du Directeur général des services Claude Mahier », confiait-il il y a quelques années.



Enfant du pays, Michel Genin-Ramel dénommé affectueusement le «père Genin», a été élu premier adjoint au Maire de Montferrat en 1965. En l'espace de quelques années, il est parvenu à gagner la confiance des Montfrinauds qui le reconduisent, à deux occasions, à la tête de la Mairie aux élections de 1971 et de 1977.

Michel Genin-Ramel a occupé de multiples fonctions: successivement Président du SIVOM de Paladru, vice-Président du Syndicat des eaux de Bièvre et Val d'Ainan, du Syndicat du collège des Abrets, des délégués de l'Éducation nationale du secteur des Abrets et membre de nombreuses sociétés.

Autodidacte de formation, entrepreneur de métier, visionnaire dans de nombreux projets, il s'est dévoué tant pour le développement de sa commune que pour celui du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Paladru.

Il a notamment été à l'initiative du projet de construction d'un foyer logement permettant d'accueillir les personnes âgées de Montferrat et des communes avoisinantes.

Un homme ouvert aux problèmes de son temps, capable de promouvoir un avenir pour sa commune, mais aussi de l'associer au développement du secteur autour du lac auquel il était profondément attaché.



Ce projet innovant et ambitieux s'est concrétisé dans les années 70 par la réalisation de la «Résidence Plein Soleil». Pour l'intérêt du service intercommunal qu'elle présente, Michel Genin-Ramel a proposé de confier sa gestion au SIVOM de Paladru. En 2000, suite à la dissolution de la Communauté de communes, l'établissement a été transféré à la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

Michel GENIN-RAMEL

Reconnu comme un homme de conviction, d'engagement, concret, généreux, d'un abord simple, qui aimait rendre service, il a été distingué de l'Ordre national du Mérite et a été nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques.





Conseiller général du 5^e canton de Grenoble entre 1973 et 1982, Guy Névache sera adjoint au Maire de Grenoble, Hubert Dubedout, avant de se rallier à Alain Carignon en 1989. Il a également été nommé comme suppléant par Pierre Mendès-France lors de sa campagne de réélection au mandat de Député de la 2^e circonscription de l'Isère; campagne à l'issue de laquelle Pierre Mendès-France sera battu par 132 voix d'écart seulement par Jean-Marcel Jeanneney, alors ancien Ministre de l'industrie puis des affaires sociales du Général de Gaulle et futur Garde des sceaux et Ministre de la justice d'Alain Poher.

Guy Névache va également occuper les fonctions de Directeur général de la Société d'Aménagement et de Développement de l'Isère, du SIEPARG, l'ancêtre de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi que de Grenoble Isère Développement.

Au moment de la création du SMAV en 1974, il est le Directeur de Cabinet du Maire de Grenoble, Hubert Dubedout. Prenant acte du refus des élus du Pays Voironnais de voir se développer une ville nouvelle dans leur territoire, Guy Névache va contribuer activement à structurer l'intercommunalité naissante du Voironnais. La Ville de Grenoble, tout comme le Conseil général de l'Isère, siège alors dans le Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais et finance, sous son impulsion, une partie importante des projets portés par le syndicat.

Guy Névache va contribuer activement à structurer l'intercommunalité naissante du Voironnais.



Guy NÉVACHE

Guy Névache a été l'un des acteurs politiques majeurs de la scène grenobloise durant plus de 3 décennies, alternant les responsabilités techniques et les mandats électifs.



Albert TRIPIER-CHAMP

Impliqué dans la vie et la gestion communales pendant près de quatre décennies, il a occupé pendant quatre mandats successifs la fonction de Maire à Paladru et a été Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Paladru entre 1980 et 1981.

ssu du monde agricole et agriculteur lui-même, Albert Tripier-Champ a gardé de cette profession le goût du travail bien fait et exécuté avec discrétion. On lui reconnaît des qualités particulièrement utiles pour exercer pleinement les fonctions qui lui ont été dévolues : intégrité, écoute et constante disponibilité.

Fervent défenseur du service public, il s'est illustré dans son engagement pour accompagner et améliorer le quotidien de ses concitoyens (notamment pour maintenir La Poste en milieu rural et pour développer le groupe scolaire).

L'essentiel de son action publique s'est concentré autour de sa commune, Paladru et du Tour du Lac de Paladru. Les communes du Tour du Lac étaient étroitement liées depuis la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Paladru en 1964.

Albert Tripier-Champ a ainsi eu à cœur de développer leur attractivité touristique et sportive et de maintenir les activités économiques installées (usine Rexor). Il s'est également impliqué dans des activités d'aménagement et d'urbanisme en prenant soin de préserver le cadre bâti et paysager de ce territoire. Cette dernière orientation a été rendue possible par la création en 1970 de la Commission intercommunale d'urbanisme du Tour du Lac de Paladru, qui s'est attelée à maintenir une cohésion sur l'ensemble des communes du SIVOM de Paladru.

Intègre, à l'écoute des autres et sachant se rendre disponible, il s'engageait pour accompagner et améliorer le quotidien de ses concitoyens.



Dans le monde de l'entreprise, pour rester performant aujourd'hui il faut parfois se regrouper voire fusionner. J'ai toujours imaginé que les villes et les communes devraient adopter le même principe, non pas pour disparaître mais pour augmenter leurs capacités d'action et moyens de progresser.

Michel Brizard est de ces hommes dont l'esprit d'apprendre et d'entreprendre les conduit à vivre plusieurs vies en une. Durant 17 ans, il sera contrôleur mécanicien navigant sur hélicoptère dans l'aviation légère de l'Armée de Terre. Il retire de ses missions à l'étranger une ouverture sur les gens et leurs différences. En 1970, il rachète une petite entreprise de décolletage sur le déclin. À force de travail et de ténacité, il la relève et la développe sur plusieurs sites dont La Murette et Voiron. De 5 personnes elle passe à 70 au moment où il réalise sa passation et confie la direction à son gendre et son petit-fils.

Naturellement impliqué dans le milieu associatif, il est sollicité par Philippe Vial pour intégrer sa liste aux municipales de 1983. Il devient conseiller puis adjoint aux travaux et à l'urbanisme sur les deux mandats suivants. Il sera délégué au SMAV puis vice-Président chargé des voiries et des transports en 1995. C'est là qu'il lance avec ses collègues

élus et les services la réalisation du contournement ouest de Voiron. En 2000, il est élu par ses pairs Maire de Voiron suite au décès de Philippe Vial. Reconduit officiellement aux élections de 2001, il devient 1^{er} vice-Président du Pays Voironnais chargé de l'économie. Il contribuera alors à développer ou créer de nombreuses zones d'activités intercommunales et conforter le tissu économique local comme avec le maintien de Rossignol sur le territoire. En 2001, il est aussi élu conseiller général. Pendant 2 ans, il aura à cœur de défendre les intérêts du canton et contribuera notamment à obtenir le financement de la bretelle RN85 et le demi-échangeur de Mauvernay. Il considère à ce titre que l'intercommunalité est une nécessité pour le territoire, un moyen de chercher des économies d'échelle, avec des déplacements de compétences qui doivent aller dans les deux sens.

Le regroupement de petites communes est une voie à suivre, tout comme le travail avec les territoires voisins, mais sans transfert ni perte de compétences, où chacun reste autonome et conserve son identité.

Michel BRIZARD

Militaire puis chef d'entreprise, il est élu conseiller municipal de Voiron en 1983 et sera Maire de 2001 à 2008. Délégué au Pays Voironnais dès 1983, il sera vice-Président en 1995 puis en 2001, date où il est élu conseiller général du canton de Voiron. Il aura aussi présidé l'AAMAI 38* et été membre du Comité directeur de l'Association des Maires.

*Association Des Anciens
Maires et Adjointes de l'Isère



Claudius MESTRALLET

Homme de conviction, entreprenant et volontaire, Claudius Mestrallet était disponible, à l'écoute de ses équipes; il était également directif et connu pour son franc-parler.



Riche d'une longue expérience dans le monde industriel, Claudius Mestrallet est devenu Maire de La Buisse en 1977.

L'intercommunalité retiendra de lui le rôle important qu'il a joué au sein de la gestion des déchets ménagers du Voironnais.

À la fin des années soixante-dix, alors Président de la Commission des Ordures Ménagères du Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais, Claudius Mestrallet s'est particulièrement impliqué dans le projet de construction de la toute première usine de compostage en Voironnais. Après de multiples travaux et études visant à comparer les différents procédés de traitement des ordures ménagères, le choix de la méthode du broyage-compostage est alors fait. Méthode qui a le mérite de permettre de transformer une partie des déchets (la partie fermentée organique) en compost, utilisable pour l'agriculture, les pépiniéristes et les particuliers.

Opérationnelle dès 1980, l'usine de broyage-compostage installée à La Buisse est alors une première à l'échelle du département de l'Isère.

La création de cet équipement intercommunal a fait de Claudius Mestrallet l'une des personnalités emblématiques de la politique de gestion des déchets ménagers à l'échelle de l'intercommunalité, politique qui s'inscrit très tôt dans la lutte contre le gaspillage et l'économie d'énergie.

Un homme de conviction, entreprenant et volontaire, disponible et à l'écoute de ses équipes et concitoyens.



Michel Hannoun accède à la présidence du SMAV en 1983 et guidera le Pays Voironnais jusqu'en 2001. Sous sa présidence, l'intercommunalité passera du statut de Syndicat mixte à celui de Communauté de communes (en 1994) et enfin à celui de Communauté d'agglomération (en 2000) sa forme juridique actuelle.

Michel Hannoun est le premier qui va penser l'intercommunalité non pas uniquement comme un syndicat de moyens mais comme le levier permettant de construire un territoire.

Michel Hannoun dote le Pays Voironnais de son premier Projet de Territoire. «*Ni banlieue dortoir, ni campus économique, le Pays Voironnais se veut un véritable bassin de vie offrant à chacun de ses habitants le confort et les opportunités d'un territoire moderne.*» Ce credo résume la stratégie et le récit revendiqué par le Pays Voironnais depuis et sa volonté de s'affirmer comme un pôle d'équilibre au sein de la Région Urbaine Grenobloise.

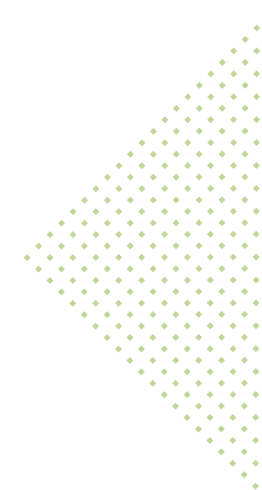
Outre l'approfondissement de la compétence en matière d'environnement, on doit à Michel Hannoun l'intégration de la compétence économique à l'échelon intercommunal afin de combattre la concurrence stérile que se livrent alors les communes et doter le territoire non seulement d'une autonomie fonctionnelle mais aussi d'une autonomie financière.

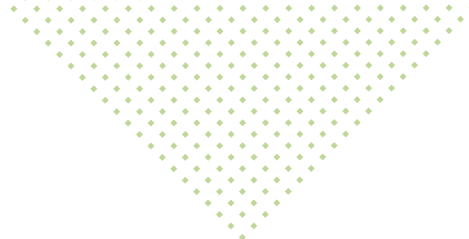
Il est l'un des tout premiers à recourir aux techniques de marketing territorial: la zone d'activités de Voreppe-Moirans devient Centr'Alp et s'impose comme l'un des 2 grands poumons économiques de la région grenobloise. Le SMAV devient Pays Voironnais, un nom pensé par Michel Hannoun pour désigner à la fois l'institution et le territoire. Il est aussi l'initiateur de la politique de communication avec comme volonté de s'adresser directement aux habitants. Une évidence aujourd'hui qui était loin de l'être dans les années 90. Bien avant l'obligation faite aux agglomérations de mettre en place des conseils de développement, il dote le Pays Voironnais d'un conseil économique et social afin d'associer la société civile au développement du territoire.



Michel HANNOUN

Médecin de profession, Michel Hannoun s'engage très jeune en politique. Il est élu Maire de Voreppe à 27 ans puis 2 fois Député et Président du Conseil général de l'Isère. Il est l'un des grands artisans de la construction intercommunale dans le Pays Voironnais.





Pascal Fortoul est, avec Claude Mahier et Joël Graindorge, l'un des 3 mousquetaires qui, en structurant le projet politique voulu par les élus, vont faire d'un petit syndicat l'une des Communautés d'agglomération les plus reconnues de France.

Pascal Fortoul est l'homme de la gestion, des finances et des ressources humaines. Mais il est aussi l'homme des méthodes. Toujours à l'écoute et à la recherche de pratiques innovantes, il va s'attacher à doter le Pays Voironnais d'outils de pilotage modernes garants de l'efficacité de la structure. Il impose par exemple la mise en place de baromètres des services dispensés par la Communauté auprès des habitants afin de s'assurer de leur satisfaction et de toujours

maintenir les agents en éveil par rapport aux attentes des citoyens.

Il est l'un des acteurs majeurs de l'écriture des 4 générations du Projet de Territoire et des 3 générations du Pacte Financier et Fiscal.

En interne, il dote la Communauté d'une charte des valeurs managériales qui vaut au Pays Voironnais l'obtention du grand prix national du management en 2013.

Il incite en permanence ses collaborateurs à se former, à s'inscrire dans des réseaux professionnels, à aller chercher à l'extérieur toutes les expériences innovantes qui peuvent servir le Pays Voironnais.

Pour Pascal Fortoul, l'intercommunalité est bien davantage qu'un métier: elle est un véritable credo, le moyen de promouvoir une organisation territoriale et un service public modernes à l'échelle des enjeux du XXI^e siècle. Pascal Fortoul s'implique également au niveau national pour faire progresser la construction et les pratiques intercommunales. Après avoir été Président de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France, il en est aujourd'hui Président d'honneur.



Pascal FORTOUL

Pascal Fortoul intègre le SMAV en 1979 à sa sortie de Sciences Po.

Il en sera Directeur général adjoint puis Directeur général des services de 2008 à 2020.

Depuis, il est conseiller municipal de Coublevie et conseiller communautaire au Pays Voironnais. Il est également vice-Président du CDG 38.



Jean PAPAIT

Professeur d'enseignement technique en mécanique au lycée de Pont-de-Beauvoisin, Jean Papait a été Maire de Charavines de 1983 à 2008. Attaché au potentiel touristique du lac, il a œuvré pour le développement de l'offre touristique et culturelle.



On était tous d'accord d'intégrer le Pays Voironnais et de faire un ensemble commun ; on faisait déjà partie du même territoire géographique ; ça a été une opportunité pour envisager de nouveaux projets d'envergure.

Par envie de s'investir, Jean Papait s'implique d'abord dans la vie associative de sa commune. Il est membre de l'équipe de football et participe à la création de l'association de la Maison des Jeunes.

Sollicité pour les municipales de 1983, il intègre l'équipe et avec l'accord de tous les conseillers municipaux prend la place de la tête de liste qui n'a pas été élue. En poste, il soutient la vie locale et veille à apporter du lien entre habitants et élus.

Avec les communes de Paladru, Le Pin, Montferrat et Bilieu, il partage la volonté d'œuvrer ensemble pour faire vivre le lac et développer le secteur. Il sera ainsi Président du Syndicat mixte qui créera le réseau collectif d'assainissement et la station d'épuration. Il sera aussi membre du SIVOM en charge de la gestion des déchets et de l'animation du Tour du Lac pour les mêmes 5 communes. L'intercommunalité du lac s'agrandit ensuite à la Valdaine avant de rejoindre le Pays Voironnais en 2000 et de lui trans-

férer tous ses équipements et compétences. Conseiller communautaire, Jean Papait est membre de la commission culturelle jusqu'en 2008. Il participera à l'acquisition de la Grange Dîmière et à son aménagement extérieur en vue d'organiser des expositions. Il contribuera aussi à la création de l'Office de Tourisme intercommunal.

Toutes ces années, il sera motivé par le développement naturel, culturel et touristique du secteur qui constitue la principale activité économique autour du lac.

En parallèle, il sera Président de l'association qui a créé le Musée archéologique présentant les fouilles du Lac de Paladru, transféré depuis au patrimoine culturel du Pays Voironnais. Après son retrait en tant qu'élue, il restera engagé dans la vie communale comme membre d'une commission municipale pour animer et faire vivre Charavines.



Maire de Rives durant 3 mandats de 1959 à 1977, après avoir été conseiller municipal à partir de 1951, Robert Puy était également médecin généraliste de profession. Autant dire qu'il connaissait bien sa ville et ses habitants et qu'il était également très connu. Lyonnais d'origine, c'est à l'occasion du remplacement d'un confrère qu'il était arrivé sur Rives en 1947.

Personnalité locale forte, Robert Puy avait fière allure. Presque en toutes circonstances, il portait le nœud papillon. Du haut de son 1,90 mètre, il avait un physique imposant et ne passait pas inaperçu.

Quand Robert Puy parlait, on l'écoutait.

Très tôt, dès les années soixante, il a pris conscience de l'enjeu du développement économique et de l'intercommunalité pour sa commune et le territoire.

Ne trouvant pas d'écho favorable à un regroupement de communes auprès des élus du secteur de la Bièvre à l'époque, il se rapproche alors des Maires, notamment des communes de Voiron et de Chirens, afin de travailler à un projet d'union entre ces communes aux destins communs.

Il a participé en 1968 à la fondation du Syndicat d'études des collines du Voironnais, qu'il a également présidé, avant de concourir activement à la création du Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais, pour lequel il a été vice-Président durant 3 années.

Féru de politique au sens de la gestion et de l'aménagement d'une ville ou d'un territoire, il était porté par une seule ambition: celle de faire avancer sa commune dans le sens du progrès et de la modernité. Robert Puy a perçu très vite l'intérêt de l'arrivée de l'échangeur autoroutier sur Colombe pour sa ville et plus largement.

L'union des forces et des volontés a été son credo tant dans sa vie politique que professionnelle puisque, en tant que médecin, il a créé le premier cabinet de groupe de la région.



Robert PUY

Précurseur et visionnaire en matière notamment d'intercommunalité, Robert Puy s'est inscrit très tôt dans une logique de développement et de progrès.



Instituteur, puis Directeur de l'école Jules Ferry à Voiron, Gaston Freydier s'est investi en politique dès 1965 au Conseil municipal de Voiron. Il en sera membre jusqu'en 1983, date à laquelle il décide de ne pas se représenter aux élections municipales de mars.

Successivement 3^e puis 1^{er} adjoint aux travaux au cours de son dernier mandat, de 1977 à 1983, c'est tout naturellement qu'il s'intéresse alors aux problématiques liées à l'alimentation en eau potable. Prise en compte au niveau de la Ville de Voiron, cette préoccupation, avec la création du Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais (SMAV) en 1974, devient rapidement un sujet intercommunal. La période de sécheresse de 1976 a notamment fortement incité la plupart des élus de l'époque à travailler ensemble.

Gaston Freydier était un homme très ouvert, aussi calme que décidé.

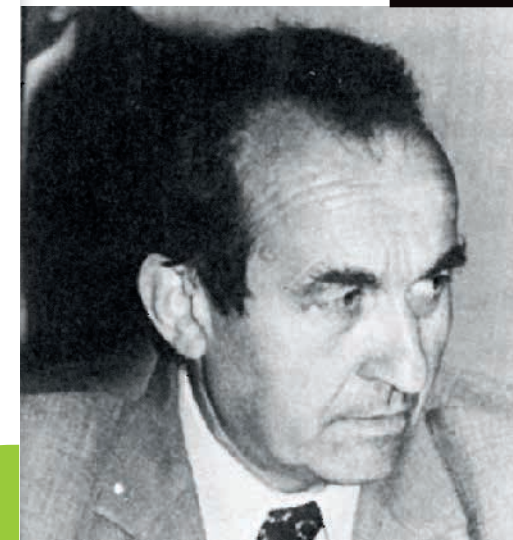
Homme de consensus et de rassemblement, avec l'aide de Gérard Sainfort, Maire de Saint-Aupre et Gilbert Tivollier, Maire de Coublevie, Gaston Freydier a su fédérer les communes de Voiron, Pommiers-la-Placette, Saint-Aupre, Chirens, Saint-Étienne de Crossey, La Buisse, Coublevie, La Murette et Saint-Jean de Moirans pour créer la régie intercommunale des eaux en 1979. Le personnel du service de l'eau de la Ville de Voiron a été intégré au SMAV.

Un travail conséquent s'est alors engagé pour reprendre les réseaux existants sur l'ensemble des communes : sécuriser les réseaux, identifier les puits et réservoirs d'eau exploitables, mutualiser la production d'eau...

À son actif également, avec l'appui de Gilbert Tivollier, Gaston Freydier a permis la création d'un puits majeur sur Saint-Joseph de Rivière qui reste encore aujourd'hui l'une des premières sources d'alimentation en eau du Pays Voironnais.

Gaston FREYDIER

Instituteur de formation, Gaston Freydier s'investit en politique dès 1965 au Conseil municipal de Voiron. Homme de consensus et de rassemblement, il s'intéresse aux problématiques liées à l'alimentation en eau potable.



Frank COUTURIER

Médecin généraliste
en cabinet à Voiron
puis médecin polyvalent
à l'hôpital, Frank Couturier
a contribué au développement
de la politique d'aide en faveur
des personnes âgées.

Par intérêt et envie de participer à la vie de son village de Saint-Blaise du Buis, Frank Couturier s'implique dans la vie publique en 1977. D'abord conseiller municipal, il passe adjoint aux finances en 1983 et le restera jusqu'en 2001 où il met fin à ses fonctions d'élu.

En parallèle de son mandat d'adjoint, il est le représentant de la commune au SMAV et plus de tard de la Communauté d'agglomération. Il retrouve Évelyne Begon, ancienne infirmière de son service à l'hôpital, et alors directrice de l'ADPAH - Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées. Elle le sollicite pour en devenir, au début des années 1990, le vice-Président. Fort de son expérience professionnelle, il s'engage, bien qu'à l'époque l'aide aux personnes âgées ne soit pas une évidence.

Écoute en tant que médecin et soutenu par Michel Hannoun, Président du Pays Voironnais, il arrive à construire progressivement de nombreux services. En complément de l'ADPAH qui comptait déjà près de 200 personnes, il développe ainsi l'association mandataire d'Aides à Domicile pour répondre aux différents besoins des usagers.

Après sa retraite professionnelle en 2000 et politique en 2001, Frank Couturier poursuivra son engagement pour mettre son expérience au service du Pays Voironnais. Il participera au Conseil d'administration du Conseil de développement au sein duquel il créera une commission pour satisfaire aux besoins des personnes âgées.

Il pensera notamment au logement adapté ou bien à des structures pour prendre en charge temporairement les malades et soulager les familles qui n'en peuvent plus. Il sera également membre du Conseil d'administration d'Adéquation, autre service d'aides à domicile, et vice-Président des Services de Soins à Domicile et du Centre de pneumologie de Saint-Julien de Ratz.



**L'intercommunalité a déjà
amélioré beaucoup de choses
depuis sa création mais elle doit
conserver une vision solidaire,
rester accessible à tous et offrir
les mêmes avantages à tous
y compris dans les petites
communes.**

Charles PERSONNAZ

Très tôt impliqué dans la vie politique locale, à la Ville de Voiron, au Pays Voironnais et à la Région, il va mettre son expérience d'entrepreneur et de gestionnaire au service de la chose publique.



Originaire de Savoie, Charles Personnaz s'installe dans le Pays Voironnais et devient un industriel respecté.

Ses 2 sujets de prédilection sont les finances et le développement économique. Au début des années 90, l'ancêtre de la Communauté du Pays Voironnais, le SMAV, est surtout identifié par son action en faveur de l'environnement et de l'action sociale. L'économie est encore en très grande partie une compétence communale. Profitant de son mandat de conseiller régional, Charles Personnaz, 1^{er} vice-Président du SMAV, va signer un Contrat de Développement Économique de Bassin entre la Région Rhône-Alpes et le Pays Voironnais.

Ce premier contrat est précédé d'un diagnostic de la situation économique du territoire qui va constituer la base du développement de la compétence économique intercommunale. 2 idées clés sont alors mises en avant. En premier lieu il apparaît nécessaire de résoudre la concurrence souvent stérile et surtout dispendieuse que se livrent les communes en matière de développement économique.

À l'époque, fleurissent en effet nombre de zones d'activités communales dont l'aménagement est rarement amorti financièrement.

La seconde idée est que le territoire doit certes chercher à attirer de nouvelles entreprises mais aussi, compte tenu de son histoire et de la richesse de son tissu industriel, à accompagner les acteurs économiques déjà présents sur le territoire. Sous l'impulsion de Charles Personnaz est alors créé le Bureau d'Aides aux Entreprises du Pays Voironnais, structure souple et réactive chargée d'aider les créateurs mais aussi le développement des acteurs économiques du Pays Voironnais.

Il est à noter que Charles Personnaz a assumé les responsabilités de 1^{er} vice-Président de la Région Rhône-Alpes sous la présidence d'Anne-Marie Comparini de 1999 à 2004.

Il s'est particulièrement investi en faveur du développement économique qui le passionnait.

Max MONNET

Maire sur deux mandats non consécutifs, Max Monnet participera au transfert de l'espace économique de Centr'Alp, réparti sur sa commune de Moirans et celle de Voreppe, vers le Pays Voironnais. Après 18 ans au service de Moirans, il arrêtera en 1995 la vie politique.



Fils d'un petit commerçant épicier et d'une secrétaire de mairie, Max Monnet se destine à être fonctionnaire. Il suit l'École Normale de 15 à 19 ans puis exerce en tant qu'instituteur pendant 2 à 3 ans. Mais il aspire à autre chose et reprend ses études. Avec un Diplôme d'État de conseiller d'orientation en poche, il est nommé à Saint-Marcellin pour aider à orienter les jeunes de la 6^e à la fac. Pour raison personnelle, il sera ensuite muté au CIO de Voiron. À 30 ans, il en deviendra le Directeur, poste qu'il occupera jusqu'à la fin de sa carrière.

Avec un père plus anarchiste que conservateur, Max Monnet partage les idées de gauche, « *celle bien à gauche, la vraie* ». Étudiant, il fréquente les cercles des Jeunesses Communistes et restera toujours sympathisant. En 1977, des amis le réclament pour constituer une liste municipale.

La politique fait alors partie de la vie de tout le monde et le balancier des scrutins s'oriente vers un retour de la gauche. Il accepte d'abord en tant que conseiller, puis adjoint et finalement tête de liste. L'équipe, très jeune et partageant des valeurs humaines et intellectuelles, est entièrement élue. Elle fait ses armes et travaille pour développer la commune, l'habitat, soutenir l'éducation et la vie culturelle. Bien que battu en 1983, Max Monnet restera engagé dans l'opposition jusqu'en 1989 où il reprendra la mairie avec une équipe d'anciens et nouveaux conseillers, moins marquée à gauche et davantage représentative de la société civile.

Avec Voreppe nous avons une position particulière car nous amenions Centr'Alp; cela faisait briller les yeux et attisait les convoitises; c'était un bel outil et nous partagions les mêmes intérêts.

Au cours de ses deux mandats, il participera aux débuts et au développement du Pays Voironnais. Il sera notamment au cœur des discussions avec Voreppe pour le transfert de Centr'Alp au SMAV. Il défendra ainsi la question de la répartition des bénéfices de l'opération, pour laquelle les communes avaient déjà beaucoup investi. Il sera aussi vigilant à l'avancée de l'intercommunalité défendant l'équilibre, l'écoute et la reconnaissance des communes.





Philippe VIAL

**Proche de ses habitants,
des acteurs économiques
et de la société civile,
Philippe Vial était un travailleur
acharné qui a œuvré pour faire
de Voiron, une ville-centre forte
dans un Pays Voironnais fort.**

**Quand Philippe Vial a pris
ses fonctions politiques,
il y a consacré une grande
partie de sa vie.**

Avec ses casquettes de Maire de la ville de Voiron de 1983 à 2000, et vice-Président du SMAV (Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais) puis de la Communauté de communes, chargé de la circulation, des transports et de la sécurité des déplacements en 1990 et du développement économique à partir de 1993, Philippe Vial a œuvré pour le maintien et le renforcement de l'intercommunalité.

Avant tout Maire de sa ville, Philippe Vial était également convaincu de l'intérêt du regroupement des communes, entre les communes des collines et celles des plaines, et souhaitait conserver une organisation institutionnelle resserrée. L'intercommunalité était avant tout pour lui synonyme de solidarité: solidarité financière entre les communes membres notamment. En sa qualité de vice-Président chargé de l'économie, il a d'ailleurs été précurseur pour la répartition des ressources entre les communes, en étant favorable dès 1991/1992 à la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique (TPU).

Un premier pas est franchi dans les années 90 avec la mise en place d'un dispositif de péréquation de la Taxe Professionnelle; la TPU voit ensuite le jour lors de la transformation de la Communauté de communes en agglomération en 2000.

Tout au long de sa carrière politique, il a défendu la place de la ville de Voiron, capitale forte d'un Pays Voironnais fort, au sein du SMAV d'abord et de la Communauté de communes ensuite en 1994. Avec le développement notamment de la zone commerciale des Blanchisseries, la création de Champfeuillet à son actif, Philippe Vial souhaitait donner à la ville de Voiron son rôle de capitale dans la dimension économique de l'intercommunalité. Autres faits majeurs sous son mandat pour le développement de la ville et du territoire: la mise en place du schéma de désenclavement du Pays Voironnais et le raccordement de Voiron à l'autoroute A48 avec la mise en service de l'échangeur de Champfeuillet.

Il aura véritablement marqué de son empreinte Voiron et le Pays Voironnais.

Agriculateur, devenu représentant de commerce en matériel industriel, foncièrement attaché au territoire et à l'intercommunalité, Joseph Voilin était un homme droit, engagé et humaniste.

Adjoint au Maire de La Buisse de 1971 à 1977, puis Maire de la commune durant plus de 2 mandats de 1980 à 1995, il a été

également vice-Président du Pays Voironnais chargé de l'éclairage public puis de la gestion des déchets de 1989 à 1995. Un dernier mandat décisif qui voit le territoire s'équiper de manière exemplaire pour permettre aux

habitants de participer activement au mouvement de fond qui s'amorce alors : le recyclage et la valorisation des déchets.

Après l'adoption d'un schéma complet de tri et recyclage en 1990, son mandat est placé notamment sous le signe du déploiement du réseau de déchèteries sur l'ensemble du territoire.

Pas moins de 8 déchèteries vont voir le jour dont la déchèterie pilote de La Buisse. Pilote par sa taille, sa capacité d'accueil et son fonctionnement avec ses quais en hauteur, au moment de sa construction la déchèterie était la première de cette nature dans le département de l'Isère. Pour apporter un service de proximité aux habitants, 7 autres déchèteries sont ensuite réalisées.

Joseph Voilin porte également le déploiement des colonnes à verre sur le territoire, l'amélioration du fonctionnement du Centre de tri et la mise en œuvre de la plateforme de compostage des déchets verts.

Initié avec Joseph Voilin et mis en œuvre ensuite par ses successeurs, tout ce qui était prévu dans le schéma de tri et recyclage adopté en 1990 a été mis en place, jusqu'au dernier équipement, la Ressourcerie (nommée « Bric-à-brac » dans le schéma) en 2011.



Joseph VOILIN

Issu du terroir, guidé par son amour pour la terre et doté d'une ouverture d'esprit, Joseph Voilin s'est engagé très tôt dans les responsabilités locales et notamment en faveur de l'intercommunalité.

**Donner au Pays Voironnais
les outils nécessaires pour assurer
une véritable cohérence
d'aménagement.**

Arrivé à Voiron en 1974, Bernard Legrand, compagnon de route de Philippe Vial, devient son adjoint à la culture en 1983. «À l'époque, je n'étais pas spécialement intéressé par la dimension technique que représentait le SMAV, la création et le fonctionnement du Grand Angle étant le grand dossier du moment.»

À cette époque, en tant que notaire, les relations qu'il tisse avec le SMAV sont avant tout professionnelles, les actes notariaux étant nombreux.

À la demande de Michel Hannoun, il accepte de faire partie du Conseil Économique et Social du Pays Voironnais présidé par Émile Escallier. Au fil des années, la passion du territoire s'impose à Bernard Legrand.

Élu à Coublevie en 2001, il devient vice-Président aux transports, un premier mandat avec Gérard Simonet qui va lui permettre de mettre en place le service de transport scolaire transféré par le Conseil

général de l'Isère en 2002, puis en décembre 2004, le réseau urbain sur Voiron/Coublevie, le réseau interurbain reliant les principales villes à la ville-centre Voiron et un service de transport à la demande «*Une grande fierté, une nécessité, une volonté*» même s'il reconnaît qu'il a fallu adapter la taille des bus et leur fréquence, des améliorations qui offrent toujours un service performant auprès des usagers.

Après 20 ans de fonctionnement, personne n'aurait l'idée de remettre en cause cette politique publique du transport et il se félicite du devoir accompli.

Le deuxième mandat sera celui de l'aménagement où il estime avoir «*trouvé sa place aux côtés de Jean-Paul Bret*»: SCoT, Schéma de secteur, opérations d'aménagement structurantes, centralité voironnaise, autant d'outils qui installent durablement le Pays Voironnais dans son rôle d'aménageur du territoire.



Bernard LEGRAND

Si les élus doivent posséder une véritable vision de leur territoire, l'administration du Pays Voironnais représente la permanence de l'action publique ; un service public de qualité est indispensable.

Odile PERRIN-COCON GUINET

Agent municipal et intercommunal,
Odile Guinet était au cœur du développement
de l'intercommunalité sur les secteurs
de la Valdaine et de Paladru, puis de leur
rattachement en 2000 au Pays Voironnais.



Odile Guinet débute sa carrière en 1983 par un remplacement à la mairie de Saint-Geoire en Valdaine. Embauchée complètement l'année suivante, elle est chargée du secrétariat et de la comptabilité communale. Elle assure aussi ces missions pour le compte du SIVOM de la Valdaine destiné aux travaux de voiries.

En 1985, suite à un accord entre les deux Maires, elle est détachée sur la mairie de Paladru pour un renfort d'une demi-journée par semaine. Sa mission prend de l'ampleur et elle fait le choix de rester au bord du lac. Outre le travail municipal, elle prend en charge la gestion du SIVOM de Paladru intervenant aussi sur les communes de Montferrat, Le Pin, Bilieu et Charavines.

Puis elle assiste à une première évolution du syndicat avec sa transformation en Communauté de communes suite à l'intégration de La Bâtie-Divisin, Charancieu et Velanne. L'organisation se structure, le secrétariat devient indépendant avec un bureau et des horaires de travail dédiés.

En 1996, nouvelle étape de la construction intercommunale avec la venue des communes de Valdaine dont le SIVOM est dissous. La Communauté de communes de Paladru - Val d'Ainan est alors créée avec ses 12 membres. Au cours de ces années, Odile Guinet participera au développement d'une intercommunalité de proximité avec notamment l'essor des deux zones d'activités, celle des Étrêts sur la Bâtie-Divisin et celle de Charancieu. Elle sera présente au moment de la création

par l'intercommunalité de l'Office de Tourisme de Charavines, qui fonctionnera à l'année et lors de la restauration de la Grange Dîmière.

Elle aidera aussi à la mise en place d'une signalétique PAH (Pays d'Art et d'Histoire), regroupant les communes sur les mêmes enjeux touristiques. En 2000, elle retrouve son poste communal alors que les autres agents intercommunaux et les compétences sont transférés au Pays Voironnais. Cette intégration permettra de donner de l'ampleur aux actions notamment touristiques et de loisirs (circuits VTT, expositions...).

**Déjà à l'époque on parlait de réduire
l'empilage des structures.
C'était les prémices du regroupement
intercommunal.**

C'est en 1983 que Daniel Fuzier débute sa carrière politique. Il occupe la fonction d'adjoint aux affaires sociales à la ville de Rives qu'il représente alors au sein du SMAV. C'est en cohérence avec cette fonction qu'il devient en 1989 délégué communal, vice-Président aux affaires sociales et à l'aide aux personnes âgées et handicapées.

« Dans ma vie professionnelle j'exerçais en tant que préparateur en pharmacie, j'étais donc en contact avec les personnes âgées et j'étais en prise directe avec leurs besoins et leurs difficultés. »

Il était indispensable de répondre aux besoins grandissants des personnes dépendantes.

Lors de son mandat Daniel Fuzier participe activement à la mise en place du Service de Soins à Domicile qui a pour objectif de compléter l'offre proposée par les infirmiers libéraux. « À l'époque la question de la dépendance des personnes âgées est déjà présente; nous avons déjà conscience que cette question serait centrale et qu'il faudrait trouver le moyen d'y apporter des réponses. La création du Service de Soins n'a pas été simple; à l'époque les infirmières libérales étaient contre car elles craignaient pour leur clientèle. Alors que pour nous ça ne les mettait pas en danger, il y avait de la place pour elles et pour le Service de Soins qui répondait à une hausse de la demande. Je suis particulièrement fier d'avoir participé à la mise en place de ce service. Plus généralement, participer à la construction de l'intercommunalité, structure à laquelle je suis particulièrement favorable, a été un vrai motif de satisfaction dans ma vie. » disait-il.



Daniel FUZIER

Impliqué tout au long de sa carrière d'élu dans les affaires sociales, Daniel Fuzier aura œuvré à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées du territoire.

Quand il accède à la présidence, la Communauté du Pays Voironnais vient de se transformer en Communauté d'agglomération. Cette transformation constitue un saut qualitatif important et une étape majeure du renforcement de la coopération intercommunale dans le Pays Voironnais. D'autant que, parallèlement à l'enrichissement des compétences, elle est l'occasion d'un élargissement du territoire qui passe de 17 à 33 communes en 2000, puis à 34 en janvier 2002 avec l'intégration de la commune de Rives.

C'est durant la présidence de Gérard Simonet que la Communauté se dote d'une politique globale en matière d'organisation des déplacements avec l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains, la mise en service d'un réseau de transports en commun structuré autour de 3 lignes urbaines et 11 lignes interurbaines, et la construction des premiers parkings-relais à Coublevie et à Voiron, ainsi que du premier pôle d'échanges multimodal à Rives.

La Communauté se dote également d'un premier document de planification intercommunale, le Schéma de secteur, qui fait le lien entre le Projet de Territoire réactualisé et le SCoT en préparation. Particulièrement attentif aux questions d'habitat, il a assumé la vice-présidence au logement durant de nombreuses années, Gérard Simonet initie également une 6^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ainsi qu'un Programme d'Intérêt Général en faveur de la réhabilitation des logements.

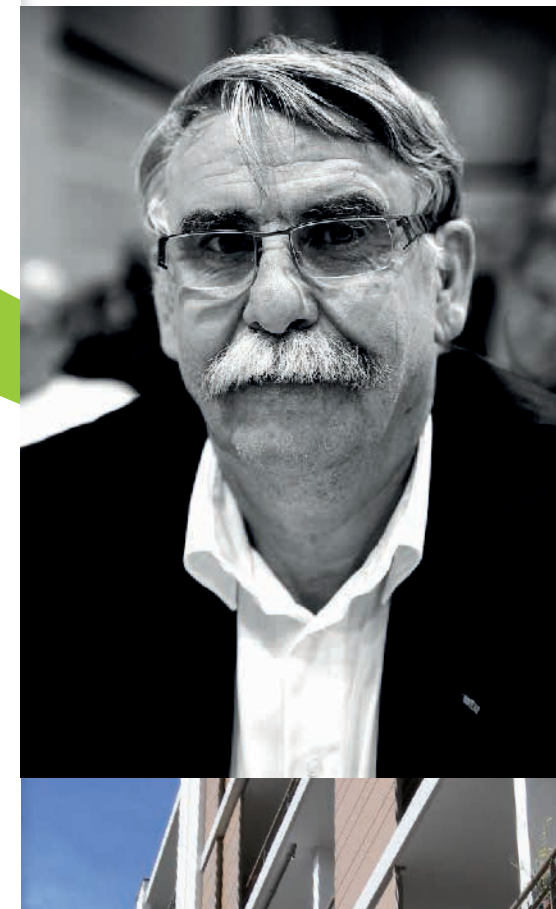
Enfin, autre fait marquant du mandat, le Pays Voironnais crée, en 2006, la première Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Isère en partenariat avec le Sud-Grésivaudan.

**La Communauté
du Pays Voironnais
vient de se transformer
en Communauté
d'agglomération.**

Il cède la présidence du Pays Voironnais à Jean-Paul Bret en 2008 et se consacre à la commune de Moirans dont il est élu Maire pour un quatrième et dernier mandat en 2014.

Gérard SIMONET

**Gérard Simonet devient
Président de la Communauté du Pays
Voironnais à l'issue des élections municipales
de mars 2001. Médecin de profession comme
son prédécesseur, Michel Hannoun, il a fait
le choix de poursuivre sa carrière
professionnelle parallèlement à
son engagement politique.**





Julien POLAT

En 2006, Julien Polat est stagiaire au Pays Voironnais. Il devient Directeur de cabinet à Moirans en 2008. Il est élu Maire de Voiron depuis 2014. Il est vice-Président du Pays Voironnais à l'économie, et également vice-Président du Département de l'Isère chargé des finances.

Le Pays Voironnais ne pourrait pas être ce qu'il est sans la ville de Voiron qui constitue une centralité reconnue en son sein et un moteur de l'identité voironnaise. Mais la ville n'aurait pas d'avenir non plus sans le Pays Voironnais. Leurs destins sont liés dans une relation d'interdépendance.

Intéressé depuis tout jeune par la politique, Julien Polat étudie à Sciences Po Grenoble. Originaire du Pas de Calais, il découvre le Pays Voironnais par l'institution en y faisant son stage de fin d'études. C'était en 2006. Il est alors charmé par ce territoire à taille humaine et équilibré en termes de dynamisme économique et d'emploi, d'équipements culturels, sportifs et de loisirs, de commerces et services, d'environnement de plaines et

montagnes. Après une année à l'école de management sur les activités de services puis un début de carrière à Paris, il saisit la proposition de Gérard Simonet de le rejoindre à Moirans en tant que directeur de cabinet. Il y fera ses armes, construira son réseau de relations politiques avant de se présenter à son tour devant les urnes. Portant l'ambition d'un nouvel élan pour Voiron, il est élu Maire

en 2014 à 29 ans. Il en est aujourd'hui à son 2^e mandat.

Très attaché à l'action locale, il aura pour ambition de développer Voiron pour ses habitants mais aussi de la conforter dans son rôle de centralité du territoire.

Il défend en effet un Pays Voironnais indépendant avec une ville-centre forte, en capacité d'irriguer et pourvoir en services, et d'être un vecteur du développement du territoire où chaque commune a sa place. Son investissement dans la fonction municipale est d'ailleurs pour lui indissociable de celui qu'il assume au Pays Voironnais pour être pleinement acteur de son mandat.

En tant que vice-Président à l'économie, il se plaît ainsi à être un élu au service des entreprises, en créant les conditions les plus favorables à leur développement. Il est à ce titre très fier d'avoir contribué au maintien ou à l'installation de groupes emblématiques pour le rayonnement et la richesse du territoire. Que ce soit la relocalisation de Paraboot sur Centr'Alp, la création du musée des Caves de Chartreuse sur Voiron ou la future implantation d'une unité du groupe A. Raymond pour ses activités santé, il a ainsi pour objectif de concourir à la dynamique et à la prospérité du territoire dans son ensemble. Grâce à cette dynamique, l'intercommunalité peut avoir une action ambitieuse en termes de services publics auprès des habitants mais aussi auprès des communes dans une relation équilibrée et vertueuse.



Jean GUEYDON

King Jouet c'est aujourd'hui en France 250 magasins en propre et 80 affiliés, 2000 salariés dont 150 au siège sur Voiron et 80 à 250 (pour les fêtes) sur Rives

Le plus gros entrepôt de France dédié aux jouets avec 42000 m² à Rives



Il n'y a pas d'histoire de Voiron et du Pays Voironnais sans celle de leurs entreprises emblématiques. L'entreprise Gueydon/King Jouet est l'une de celles-là. Et c'est aussi le parcours d'un homme, attaché viscéralement au territoire, qui a conjugué croissance économique et dévouement public.

Jean Gueydon est né à Voiron en 1930. Il passe son bac dans sa ville natale et fait des études de commerce à l'université de Grenoble. Il rejoint ensuite l'entreprise familiale, créée en 1875 par son arrière-grand-père. Il commence, au début des années cinquante, en tant que représentant et va très vite développer une fibre commerciale. Quelques années plus tard, il prend la direction de l'entreprise. Du bazar d'origine Place Saint Bruno, le commerce s'était déjà développé sur une activité de gros de produits variés. Mais Jean voit très vite l'intérêt de se spécialiser. Il mise sur le jouet en plein essor et assure le rayonnement de Gueydon au niveau régional puis national. L'entreprise, profondément voironnaise, se relocalise pour accompagner sa croissance et s'installe aux Blanchisseries, après la rue Ernest Imbert et le Cours Senozan des débuts.

En 1988, son fils Philippe entre lui aussi dans l'entreprise. Ils travailleront ensemble jusqu'en 1995, où Jean Gueydon décide de prendre sa retraite à 65 ans. Tout en restant Président du conseil de surveillance, il coupe d'une manière assez forte avec l'entreprise pour se consacrer à une autre cause qui l'anime : l'engagement public local. Jean Gueydon était en effet très attaché à sa ville et à son territoire. Il en était même une belle « caricature » avec SON église, SA Sure, SA Vouise. Ardent défenseur de Voiron

et de sa place dans le territoire, il sera donc adjoint à la ville et vice-Président au Pays Voironnais chargé de l'économie pour laquelle il aura largement contribué au développement.

Attaché aux personnes et non aux étiquettes, il aura à cœur de faire avancer les projets et préserver l'autonomie du territoire. Il aimait discuter, échanger, négocier, convaincre !

Il était très impliqué, y compris dans la vie locale que ce soit dans les associations ou dans le sport. Il s'est éteint en 2021 à l'âge de 91 ans.

L'important pour lui c'était la famille, l'entreprise et Voiron. Pas toujours dans cet ordre ! il était en tout cas enraciné ; il avait ça dans le sang. Jamais il n'aurait pu imaginer vivre ou implanter l'entreprise ailleurs qu'ici. Il s'est construit par rapport au territoire ou le territoire l'a construit mais pas un jour ne s'est passé sans un mot, une pensée ou une histoire sur le Voironnais.

L'intercommunalité a favorisé l'attractivité et le développement du territoire tout en préservant un cadre de vie agréable. Cela est nécessaire pour garder nos emplois, développer une offre de logements accessibles à tous, maintenir un niveau de services pour nos habitants et préserver l'activité agricole.

O riginaire de Pisieu, Christine Guttin fait ses études à Grenoble en Sciences Politiques. Elle devient professeur des écoles puis personnel de direction dans l'éducation nationale et occupe aujourd'hui le poste de principal

du collège du Grand Lemps. Installée sur Chirens en 1990, elle s'implique fortement dans le tissu associatif. En 2001, elle souhaite participer davantage à la vie locale et décide de s'orienter vers des fonctions électives. Sa volonté est de pouvoir porter des idées et des projets qui améliorent le cadre de vie ou le fonctionnement de la collectivité, tout en répondant

aux besoins et attentes de la population. Très attachée au travail d'équipe et en concertation avec les habitants, elle participe également à l'intercommunalité afin d'avoir une vision plus large et d'agir, avec ses collègues élus, sur un territoire plus grand.

Au travers de sa vice-Présidence au tourisme, elle aura ainsi accompagné la réalisation de nombreux aménagements autour du lac avec le Bois d'Amour, Natura Vélo, la voie verte, ou la Grange Dîmière... Le volet agriculture lui aura permis de travailler à une échelle encore plus étendue en lien avec les territoires voisins. Quant à sa délégation actuelle sur les équipements structurants portés par le Pays Voironnais, elle recentre son action sur la continuité des projets d'envergure comme DiverCité, Rossignol-République, le quartier gare de Moirans, les opérations Chapays et Hoirie à Voreppe... Le tout, avec l'appui d'équipes volontaires et compétentes.

Christine Guttin salue d'ailleurs le changement de délégations des vice-présidences afin d'éviter l'immobilisme et permettre une nouvelle dynamique. Faisant partie des élus siégeant depuis 3 mandats au Pays Voironnais, elle apprécie l'évolution de l'intercommunalité qui a su gérer l'équilibre entre les pôles urbains et les communes rurales.

La collectivité est ainsi un partenaire nécessaire, avec un rôle fondamental d'aménageur et de co-financeur des projets communaux en tenant compte des enjeux de la transition écologique.



Christine GUTTIN

Élue en 2001 en tant que 1^{re} adjointe, elle devient Maire de Chirens, suite au décès de celui en place, de 2004 à 2008. Elle est ensuite conseillère municipale avant de prendre la tête de la mairie en 2014 et d'occuper la vice-présidence du Pays Voironnais au tourisme et à l'agriculture, puis à l'aménagement durable sur ce mandat.

Luc RÉMOND

Fonctionnaire territorial de 1979 à 2014
sur Voreppe et Moirans, Maire depuis 2014
et vice-Président du Pays Voironnais,
Luc Rémond, a un parcours professionnel
et politique intimement lié au service public
en général et au Pays Voironnais
en particulier.



Luc Rémond a toujours baigné dans le monde politique, à l'image de son père, résistant et militant, dont il a hérité les valeurs et les convictions. À 14 ans, il intègre déjà les jeunesses politiques et participe même à une liste pour les élections de Grenoble alors qu'il n'a que 23 ans. Ce sera finalement en tant que fonctionnaire qu'il commencera dans le service public en 1979. Il entre à la Mairie de Voreppe, aux côtés de Michel Hannoun, pour y occuper un poste de secrétaire général puis de Directeur Général des services à partir de 1986 jusqu'en 2001. Suite aux élections municipales, il quitte Voreppe pour le même poste à la mairie de Moirans à la demande de Gérard Simonet. En 2014, il se présente sur Voreppe où il est élu Maire. Il démissionne donc de son poste de fonctionnaire pour pouvoir siéger à son tour au Pays Voironnais, sachant qu'il aura travaillé aux côtés de deux anciens Présidents de l'intercommunalité.

Par son parcours, Luc Rémond a suivi de près le développement du Pays Voironnais, ses changements de périmètre et ses nouvelles compétences. Avec le temps, il estime qu'une véritable identité s'est créée, avec un sentiment d'appartenance et une culture commune, ainsi qu'une vraie volonté de solidarité. L'intercommunalité est aujourd'hui organisée comme un

outil parfaitement adapté au territoire pour traiter des questions à une échelle qui dépasse celle des communes, comme l'eau, l'économie et les transports qui l'intéressent particulièrement. Il est d'ailleurs vice-Président à la mobilité et vice-Président du SMMAG en charge du covoiturage. Il est aussi très attaché à la transition écologique dans tous les domaines et compétences de la collectivité, comme la sécurisation des réseaux d'eau potable, la production d'énergie par méthaniseur sur la station d'épuration et bien sûr l'évolution des modes de transports. Avec énergie et investissement, il croit à l'avancée de ces sujets majeurs pour le territoire et son inscription dans une bonne trajectoire pour l'avenir.

Défenseur d'une conception de l'intercommunalité gagnant-gagnant, il souligne aussi que cet avenir est le fruit d'une collaboration mutuelle à poursuivre. Si le Pays Voironnais est bien évidemment un partenaire privilégié pour aider techniquement et financièrement les communes, chacun commune doit aussi porter sa part et œuvrer pour le territoire.

**En paraphrasant les mots
de John F. Kennedy, avant de penser
à ce que le Pays Voironnais peut
faire pour vous, pensez à ce que
vous, vous pouvez faire pour lui.
Si le Pays Voironnais se développe
et fonctionne bien, les communes
y trouvent leur compte.**

Denis MOLLIÈRE

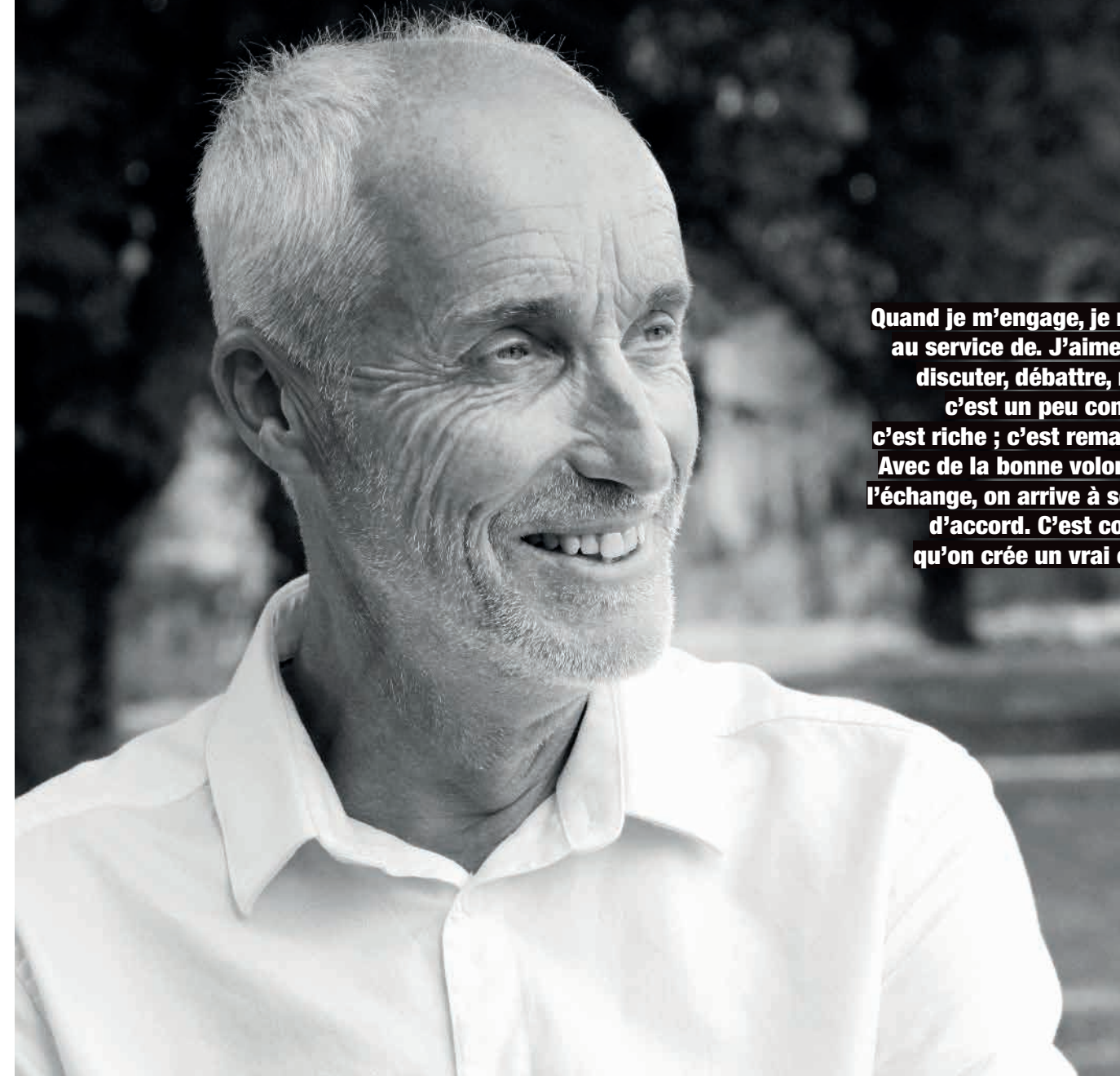
Denis Mollière est né à Versailles, mais, passionné d'escalade, il choisit les montagnes pour construire sa vie. Il devient professeur de mathématiques et s'installe avec sa femme à Velanne en 1991. Il est Maire de la commune depuis 2001 et vice-Président de l'intercommunalité depuis 2008.

Très éloigné de la politique locale, mais persuadé par devoir civique qu'il faut se relayer aux fonctions électives, Denis Mollière est sollicité et élu dans le cadre d'élections complémentaires velannoises en 1999. Il est ensuite élu Maire en 2001 et en est aujourd'hui à son 4^e mandat. Il passera les premières années à découvrir avec beaucoup d'intérêt ce nouvel univers communal et s'implique avec enthousiasme dans cette fonction locale très exigeante.

Puis il s'investit dans le Pays Voironnais, échange, débat, argumente. Et c'est bien sur ces deux niveaux qu'il conçoit l'engagement du conseiller communal : une vision communale certes, mais également la nécessité d'élever le débat au niveau d'un territoire bien plus large aux enjeux souvent différents. Le discours se doit d'être rassembleur, inventif, en s'appuyant sur l'expertise de spécialistes de l'évolution des territoires.

Homme de projets aimant élaborer et construire, Denis Mollière va œuvrer pour une intercommunalité qui fasse territoire et qui donne un sentiment d'appartenance à ses communes et ses habitants. Il deviendra en 2008 vice-Président aux relations avec les communes en charge du Schéma d'équipements et de services. Puis en 2014, il est élu vice-Président à la culture et aux équipements sportifs. L'aventure est alors particulièrement riche avec l'extension du label Pays d'Art et d'Histoire aux 31 communes, la présidence du Grand Angle, le transfert du musée Mainssieux à l'intercommunalité, et la création du réseau de lecture publique, acte majeur du mandat. Il salue d'ailleurs l'engagement des hommes et des femmes du territoire qui ont su travailler ensemble au service des habitants pour construire ce réseau avec, comme pierre fondatrice, le célèbre festival « Livres à Vous » initié par Voiron.

Très récemment, la forte politique culturelle du Pays Voironnais s'est traduite par l'ouverture du Musée Archéologique du Lac de Paladru (le MALP), équipement déjà remarquablement connu et apprécié. Aujourd'hui, Denis Mollière est vice-Président aux politiques contractuelles et aux relations interterritoriales, et s'implique ainsi dans le nouveau programme européen LEADER.



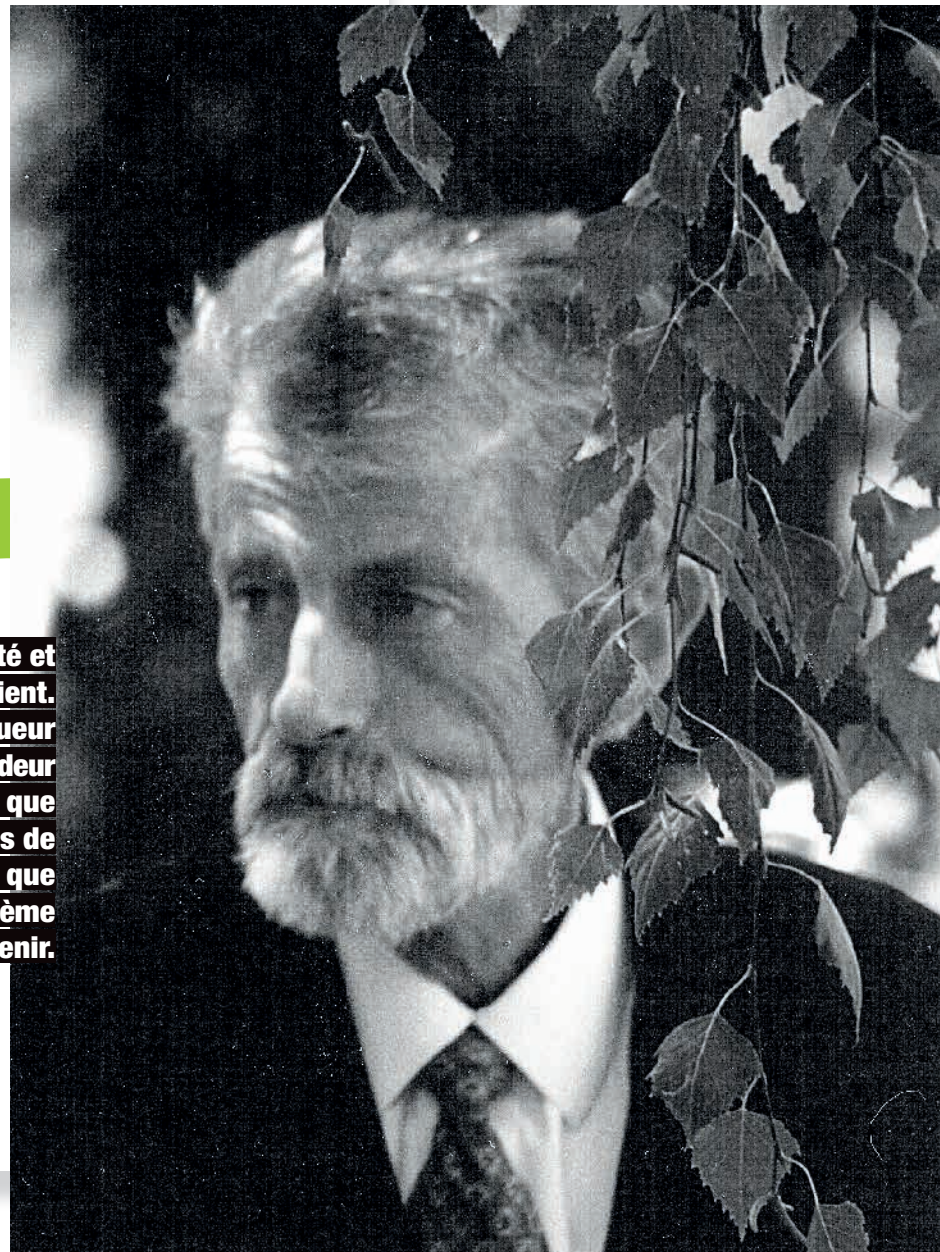
Quand je m'engage, je me mets au service de. J'aime pouvoir discuter, débattre, même si c'est un peu conflictuel ; c'est riche ; c'est remarquable. Avec de la bonne volonté et de l'échange, on arrive à se mettre d'accord. C'est comme ça qu'on crée un vrai collectif.

Maurice BERTHET

Né en 1939, Maurice Berthet devient conseiller municipal de Saint-Cassien à 26 ans. Il deviendra adjoint en 1983 puis Maire en 1990 pendant 24 ans. À l'entrée de la commune dans le Pays Voironnais en 2000, il s'engage également et en sera vice-Président à l'environnement jusqu'en 2014.

Sa grande lucidité et son charisme rassemblaient. Il avait toujours une longueur d'avance et voyait la profondeur là où les autres ne voient que la surface. Il y a plus de 40 ans déjà, il savait que l'eau serait le problème des générations à venir.

Claire & Hélène, ses filles



Maurice Berthet est de ces hommes discrets qui marquent pourtant le cours de l'histoire. Travailleur acharné et déterminé, homme de terrain et de conviction, intuitif, précurseur, il n'a eu de cesse de s'engager toute sa vie pour l'intérêt général et la collectivité. Professeur de physique et chimie, il enseigne en lycée avec pédagogie et charisme. Il est aussi agriculteur dans l'âme, se battant pour la ruralité et la valorisation des terres agricoles. Il est encore élu local, engagé pendant près de 50 ans, pour son village natal de Saint-Cassien, qu'il n'a quitté que pour étudier.

Pour cet amoureux de la nature, la protection globale de l'environnement reste le fer de lance de tout son engagement. Visionnaire dans ce domaine, il œuvre dès les années 1960 pour alerter et agir. Pêchant depuis l'enfance dans le ruisseau de l'Olon puis le lac de Paladru, il est particulièrement sensible aux ressources en eau. Fin observateur de la faune aquatique et des rivières, il sait en analyser la qualité et repérer en amont les signes de pollution et d'eutrophisation* liée aux engrais et rejets d'eaux usées. Il lutte avec acharnement pour préserver et restaurer cette qualité de l'eau sur le territoire.

D'abord dans sa commune, puis via des syndicats locaux ou plus tard au sein du Pays Voironnais, il contribue activement à développer l'assainissement collectif et individuel. En tant que Maire, il a d'ailleurs œuvré pour l'installation de la station de collecte de la Murette, et participé à l'assainissement dans les 3 vallées de la Morge, de l'Olon et de la Fure. Il initie aussi des travaux d'aménagement des berges de rivières. Il met en place un suivi de l'eau potable et des cours d'eau par des analyses mesurant l'impact de l'activité agricole et de l'élevage. Dans les années 2000, il est très impliqué dans les missions du service assainissement du Pays Voironnais qui contrôle les installations individuelles, la gestion des réseaux d'eaux usées et des équipements de traitement. Il travaille au maintien de zones naturelles protégées et obtient notamment la labellisation par le Département des marais de Charauze et de Portières comme Espace Naturel Sensible (ENS).

Même après son retrait de la vie politique et son décès en 2022, son action de pionnier dans l'écologie trouve un prolongement dans l'action très actuelle de la collectivité vis-à-vis de l'environnement.

* Apport excessif d'éléments nutritifs dans les eaux, entraînant une prolifération végétale, un appauvrissement en oxygène et un déséquilibre de l'écosystème.

Cadre de santé reconnu en pharmacie au centre hospitalier de Voiron, Alyne Motte n'est pas destinée à faire de la politique. Mais les rencontres et le cours de la vie l'amènent à accepter de participer à l'aventure municipale. En 1995, forte de son empathie et de sa volonté d'agir, elle est ainsi conseillère municipale déléguée à l'action sociale. Éluë depuis, elle continuera toujours à œuvrer dans ce domaine et celui du logement. De 2000 à 2008, elle sera ainsi adjointe au Maire au social et au logement, vice-Présidente du CCAS et vice-Présidente du Pays Voironnais au logement. Elle conserve cette fonction intercommunale sur le mandat suivant bien que dans l'opposition de Voiron.

Je suis une femme de résultats. C'est ce qui m'anime. Je pars toujours gagnante pour aller au fond des dossiers et les faire avancer, même quand tout semble obstrué. Parfois, cela ne peut aboutir mais c'est notre rôle d'élu de tout faire pour.

Depuis 2014, elle est réélue adjointe à la ville au logement et aux seniors, public pour elle prioritaire comme celui des personnes en situation de handicap. Côté intercommunalité, elle est également Vice-Présidente à l'habitat, à la

politique de la ville, à l'hébergement et aux gens du voyage. Elle est alors au cœur de la problématique de l'habitat, avec le PLH (Programme Local de l'Habitat) en cours de refonte, le suivi des projets de construction en lien avec les bailleurs et les promoteurs, et l'attribution des logements sociaux. Elle porte une grande vigilance à l'évolution de l'offre ainsi qu'à l'adaptation des appartements aux besoins des bénéficiaires. Le choix des critères de subvention, en tant que délégataire des aides à la pierre de l'État, est d'ailleurs un moyen d'orienter les projets de construction.

Considérant l'humain comme prioritaire sur tout, elle met un point d'honneur à pouvoir dénouer des situations complexes et accompagner les personnes en (grandes) difficultés. Être élue implique pour elle un devoir d'œuvrer coûte que coûte pour ses concitoyens. Elle est fortement impliquée et travaille sans relâche pour aboutir. Rien ne lui échappe ! Elle est exigeante mais profondément au service des autres. « *La solidarité est pour moi une grande chaîne avec un ensemble de maillons qui ne devraient jamais être rompus. Si un fait défaut, je monte au créneau pour trouver une solution.* » Avec un profond respect de la vie des gens et de leur histoire, elle se satisfait de les aider à retrouver une certaine reconnaissance de la société.



Alyne MOTTE

Active pendant plus de 40 ans, Alyne Motte est aussi élue depuis 28 ans. Aux côtés de 4 Maires de Voiron et autant de présidents du Pays Voironnais, son implication reste totale au service du social et du logement.

Si une chose était à retenir de Gérard Seigle-Vatte, ce serait son engagement sans faille pour la profession agricole. Toute sa vie, il s'est battu pour la défendre et permettre aux agriculteurs de vivre de leur activité. Il voulait devenir vétérinaire mais les contraintes familiales en décidèrent autrement; il fut donc lui-même exploitant dans la ferme laitière familiale reprise de son père et que l'un de ses enfants développera après lui.

À tous les échelons – local, départemental, national, et même international, Gérard Seigle-Vatte a œuvré jusqu'à son décès en 2018 pour le rapprochement entre profession agricole et politique afin de mieux agir et défendre les intérêts des agriculteurs.

Il s'est fortement impliqué dans les instances syndicales, devenant un véritable porte-parole et un meneur. D'abord au niveau local, puis départemental, régional et même national, il est toujours allé de l'avant pour améliorer la condition des artisans de cette terre qu'il aimait par-dessus tout. Il était avant-gardiste dans de nombreux domaines. Il a accompagné l'évolution du métier, en le tournant vers les besoins des consommateurs. Il a soutenu la structuration des filières, la valorisation voire labellisation des produits locaux en vue d'en améliorer la qualité. Il a réussi à faire reconnaître

l'agriculture locale comme agriculture de montagne. Il a contribué à la création d'une légumerie dans le Pays Voironnais et à l'organisation d'une filière bois-énergie.

Très attaché à son pays, au lac, au territoire, il a aussi agi pour le tourisme, ayant très vite compris la richesse et le potentiel touristique de ce patrimoine naturel. Il a été l'un des porteurs du projet du MALP (Musée Archéologique du Lac de Paladru). C'est aussi pour mieux maîtriser les enjeux politiques et touristiques qu'il a fusionné sa commune de Paladru avec celle de Le Pin, aux côtés de Jean-Paul Bret. Au sein du Pays Voironnais, il a mis en avant l'équilibre entre ville et ruralité, et la nécessité de travailler ensemble pour préserver au mieux le territoire.

Homme de dialogue et doté d'une grande ouverture d'esprit, il était aussi un humaniste né. Il aimait le contact et aller vers les autres. Il adorait voyager et découvrir différents horizons. Il s'est investi pour le développement de l'agriculture en dehors des frontières nationales. En Europe de l'Est ou en Afrique, il a aidé les agriculteurs à s'organiser et à s'adapter en étant convaincu que, pour que tout le monde puisse vivre dignement, il fallait que chacun soit capable de produire sur son propre territoire.

Gérard SEIGLE-VATTE

Secrétaire général de la FDSEA 38 en 1987 et Président entre 1990 et 2000

Président de la FRSEA de 1996 à 2002 et membre de la FNSEA

Président de la Chambre d'agriculture de l'Isère de 2001 à 2013

Président de la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes de 2006 à 2013

Co-Président de l'Adayg jusqu'en 2012 et de Terres en ville au niveau national

Président de l'Association des Maire Ruraux de l'Isère de 2014 à 2018

Membre du Conseil économique et social régional

Chevalier de l'Ordre national du Mérite et Officier du Mérite agricole

Conseiller municipal dans les années 1990

Membre de la Caisse locale du Crédit Agricole

Maire de Paladru de 2014 à 2017

Maire de la commune nouvelle des Villages du Lac de Paladru 2017-2018

Conseiller communautaire délégué à l'agriculture de 2014 à 2018





Angela PROCHILO-DUPONT

Angela Prochilo-Dupont fait ses études à Sciences Po et à l'Institut d'urbanisme de Grenoble. Elle travaille quelques années à la CCI puis entre au Pays Voironnais en 1990 pour développer le service économique. Elle en sera Directrice puis Directrice de pôle, Directrice de projets, et depuis 2021, Directrice Générale des Services.

Il est important pour moi de maintenir ce qui a été l'ADN du Pays Voironnais : une collectivité qui ose et qui permet à ses agents d'innover, qui appréhende la complexité et travaille en transversalité, et aujourd'hui en coopération avec les territoires voisins.

T rès attachée depuis toujours au service public, Angela Prochilo-Dupont aime travailler au plus proche de la construction des territoires, de leur quotidien, des prises de décisions.

L'occasion se présente en 1990 quand elle intègre le Pays Voironnais qui a tout juste 16 ans et s'appelle encore le SMAV. Chargée de créer le service économique, elle le structurera progressivement avec l'animation des réseaux professionnels existants et la création d'IPV (la plateforme de financement Initiative Pays Voironnais). Dans la suite, un bureau d'aide aux entreprises sera aussi mis en place.

En 1994, au passage en Communauté de communes, un accord politique est signé entre les communes pour partager la fiscalité issue des entreprises nouvelles et éviter ainsi une concurrence stérile sur l'activité économique.

Mais c'est en 2000 avec la Communauté d'agglomération, la mise en place de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) et l'intégration du SMIAV (Syndicat d'aménagement de Voreppe et Moirans), que la compétence économique devient pleine et entière. Elle inclut le commerce, le tourisme, l'agriculture

et la reprise du travail de l'ADAYG (Association pour le Développement de l'Agriculture de l'Y Grenoblois). Pendant ces années, Angela accompagne le renforcement du service et la trajectoire économique du Pays Voironnais.

En 2008, elle devient Directrice de pôle, auquel est également rattachée la Maison de l'Emploi. De ces années, la création de la zone d'activités de Champfeuillet avec l'implantation d'un hôtel ou celle du siège mondial de Rossignol sur Centr'Alp seront des exemples de belles réussites. En 2014, elle devient Directrice de projets à la Direction Générale, supervisant le Campus la Brunerie ou le lancement du dispositif Cœur de ville à Voiron pour le compte de l'intercommunalité.

En 2021, après quelques mois à assurer l'intérim, elle devient Directrice Générale des Services d'une intercommunalité en âge de maturité. L'heure est à l'engagement du Pays Voironnais dans une trajectoire de transition, qui aide aussi les communes en se basant sur sa plus-value et son effet de levier. Avec la conviction que, à la fois, le principe de réalité doit primer et qu'une forme d'équilibre territorial doit être garantie, l'action intercommunale doit continuer à évoluer, au service du territoire et de ses habitants.

Bruno Cattin est au départ assez éloigné de la vie politique. Originaire de Charavines, il étudie à l'école de commerce d'Angers et travaille d'abord à Grenoble puis sur Lyon. Courtier en assurance avec, peut-être un signe, la charge de dossiers de collectivités (Villes de Grenoble et de Lyon, Département de l'Isère et du Rhône et de la Région), il est toujours en activité sur une niche en accompagnement des cabinets dentaires (juridique, management, RH). C'est seulement il y a une quinzaine d'années qu'il souhaite s'impliquer davantage pour son village de Voissant. En 2008, il rejoint donc une équipe municipale en tant que conseiller avant de se présenter au mandat suivant comme tête de liste. Il est élu Maire en 2014

et siège au Pays Voironnais.

Il s'installe peu à peu dans son rôle, et intervient de plus en plus dans les débats, avec une forte capacité à se prononcer et, si besoin, s'opposer. Suite au départ de la commune de La Bâtie-Divisin qui fusionne avec Fitilieu et les Abrets et ne peut pas rester dans le Pays Voironnais, Bruno Cattin

candidate à la vice-présidence, ainsi libérée, aux ressources humaines. Passionné, il se présente en 2020 à la présidence de la collectivité. Le challenge est grand, en plein Covid et avec une expérience politique assez courte. Mais sa volonté de contribuer à un Pays Voironnais équilibré l'emporte.

Bien que maire de la plus petite commune du territoire, il porte une vision très moderne de l'intercommunalité où la ville-centre joue un rôle majeur et où les communes doivent retrouver une capacité à agir. La ville-centre, qui concentre de nombreux services utiles à tous les habitants et garante du pôle d'équilibre du territoire, est soutenue dans ses investissements.

Homme pragmatique et concret, il refuse tout dogmatisme et se place en dehors du débat politique. Il consacre beaucoup de temps à échanger entre élus pour discuter et expliquer les projets. Sa volonté est véritablement de rassembler et œuvrer pour l'intérêt général. Avec équité et solidarité, il est attaché à la notion d'intérêt communautaire et ne veut laisser aucune commune sur le bord du chemin.

Bruno CATTIN

Bruno Cattin est élu conseiller municipal de Voissant en 2008. Il devient Maire en 2014 et conseiller communautaire. En 2018, il est élu vice-Président aux ressources humaines au Pays Voironnais. Il en prend la présidence en 2020.



Ce qui me motive, c'est de jouer le jeu d'une intercommunalité avec une ville-centre forte et des communes concernées. Il faut défendre leurs intérêts réciproques et en même temps communs. Je crois à cet équilibre motivé par une vision de territoire partagée.



1974

CRÉATION DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU VOIRONNAIS
Le Pays Voironnais est né !

1975

Le territoire compte 60 000 habitants

1976

Création d'une commission agricole pour préserver l'activité

1977

Le SMAV présente son diagnostic sur l'état de l'agriculture du Voironnais

1978

Inauguration des nouveaux locaux du LEP de Voiron dont les travaux ont été réalisés par le SMAV

1979

Création du service de l'eau intercommunal

1980

Mise en service de la 1^{re} unité de broyage compostage des déchets ménagers en Isère

1981

Mise en place du service intercommunal de collecte des déchets

1982

Création d'une Permanence d'Accueil de l'Information et de l'Orientation

1983

Adoption de la 1^{re} OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)



1984

Mise en place de l'Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées (ADPAH)
Création du Conseil Économique et Social du Pays Voironnais

1985

1^{re} lettre économique du Pays Voironnais



1994

CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Signature de la 1^{re} charte agricole et création du Fonds intercommunal de développement agricole
Mise en service d'Aquantis
Lancement du 1^{er} Plan intercommunal pour l'emploi et le développement économique

1986

Création du collecteur intercommunal des eaux usées à Voiron
Mise en place de la collecte de cartons

1987

Création de la MIFE – Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

1988

Création de la lettre interne à destination des agents du SMAV « Écrits et chuchotements »

1989

Adoption du schéma de désenclavement du Pays Voironnais
Construction du réservoir d'eau de Saint-Joseph de Rivière

1990

Adoption d'un schéma complet de tri et recyclage

1991

Mise en place du service de soins à domicile
Création des 1^{res} déchèteries
1^{er} journal du SMAV

1992

Création du bureau d'aide aux entreprises
Adoption d'un Programme Local de l'Habitat

1993

Création du service Aides à Domicile
Création du bureau d'aides aux entreprises
Mise en service de l'échangeur de Champfeuillet

1995

Création d'une plate-forme de compostage des déchets verts
Création du service d'assistance à l'embauche

1996

Ouverture du lycée Pierre Béghin à Moirans
Création du 1^{er} Comité Local de l'Habitat

1997

Mise en service des équipements sportifs du lycée Pierre Béghin
Ouverture de l'hôtel social, le Logis des collines

1998

Mise en service du demi-échangeur de Mauvernay

